Cahier de liaison











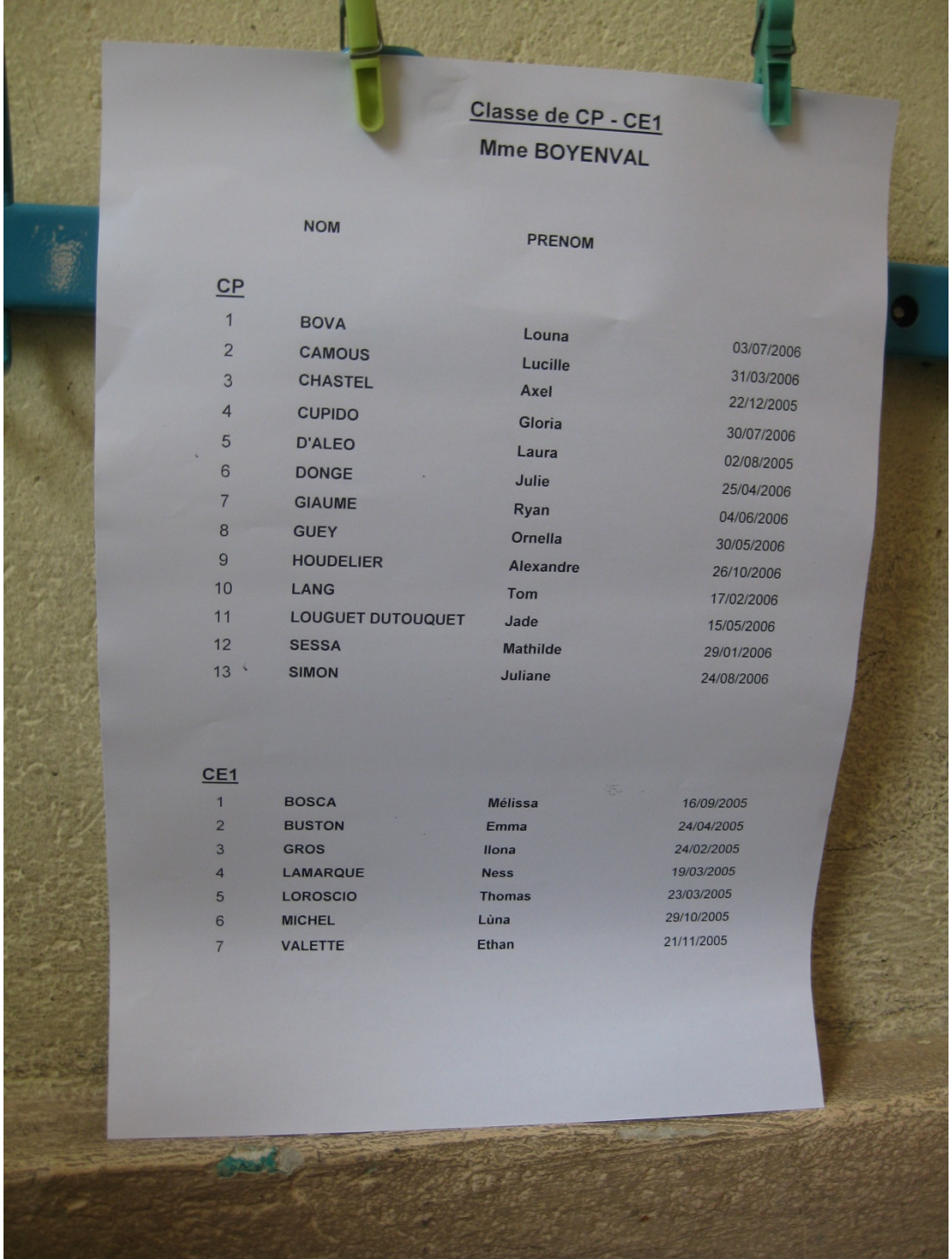

Classe de CP - CE1

Mme BOYENVAL

	NOM	PRENOM	
CP			
1	BOVA	Louna	03/07/2006
2	CAMOUS	Lucille	31/03/2006
3	CHASTEL	Axel	22/12/2005
4	CUPIDO	Gloria	30/07/2006
5	D'ALEO	Laura	02/08/2005
6	DONGE	Julie	25/04/2006
7	GIAUME	Ryan	04/06/2006
8	GUEY	Ornella	30/05/2006
9	HOUDELIER	Alexandre	26/10/2006
10	LANG	Tom	17/02/2006
11	LOUGUET DUTOUQUET	Jade	15/05/2006
12	SESSA	Mathilde	29/01/2006
13	SIMON	Juliane	24/08/2006
CE1			
1	BOSCA	Mélissa	16/09/2005
2	BUSTON	Emma	24/04/2005
3	GROS	Ilona	24/02/2005
4	LAMARQUE	Ness	19/03/2005
5	LOROSCIO	Thomas	23/03/2005
6	MICHEL	Lùna	29/10/2005
7	VALETTE	Ethan	21/11/2005

Calendrier scolaire 2012-2013

Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : mardi 4 septembre 2012
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 27 octobre 2012 Reprise des cours : lundi 12 novembre 2012
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 22 décembre 2012 Reprise des cours : lundi 7 janvier 2013
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 16 février 2013 Reprise des cours : lundi 4 mars 2013
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 13 avril 2013 Reprise des cours : lundi 29 avril 2013
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 6 juillet 2013

A	Compétence acquise
PA	Compétence presque acquise
ECA	Compétence en cours d'acquisition
NA	Compétence non acquise

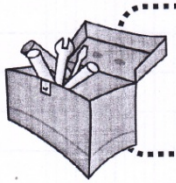

Mes outils de travail en CP

Cahier de liaison

Il permet l'échange entre la maîtresse ou l'école et les parents.

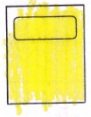

Cahier de texte

Il permet d'écrire les devoirs.

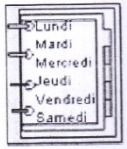

Cahier de français

Il regroupe les activités de lecture de vocabulaire, de grammaire et d'orthographe.



Le syllabaire

Il contient toutes les lettres étudiées pour s'entraîner à lire des syllabes.

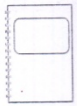

Cahier d'écriture et de production d'écrit

Il regroupe les activités d'écriture et de rédaction de texte.



Fichier de mathématiques

Il contient toutes les leçons et exercices de mathématiques.



Cahier de sons

Il contient tous les sons étudiés.

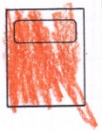

Cahier de découverte du monde

Il contient les activités concernant le temps, l'espace, le monde du vivant et de la matière.

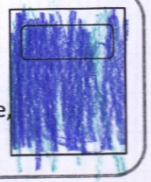

Cahier de poésies et chants

Il contient toutes les poésies et les chansons.

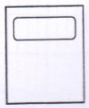

Classeur des activités autonomes

Il contient toutes les activités réalisées en autonomie quand le travail imposé est fini.

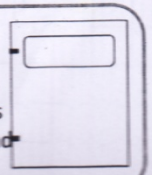

Classe de CP - CE1

Mme BOYENVAL

Chers parents,

Merci de bien vouloir prendre connaissance du règlement int
l'école et de le signer.

Cordialement,

Mme BOYENVAL

Signature des parents :

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE RICOLFI
RÈGLEMENT DE L'ÉCOLE

I PRÉAMBULE

1 Le règlement intérieur de l'école élémentaire Ricolfi précise les conditions dans lesquelles est assuré le respect des droits et des devoirs des membres de la communauté éducative, afin que chacun soit assuré de trouver les meilleures conditions possibles propres à favoriser son épanouissement.

2 L'école est un lieu d'éducation qui accueille tous les élèves sans discrimination .

3 L'exercice par les élèves de leurs droits et le respect de leurs obligations contribuent à les préparer à leurs responsabilités de citoyens, dans le respect des principes de fraternité, de tolérance et de considération pour autrui.

II LES DROITS DES ÉLÈVES

droits individuels

1 Tout élève a droit au respect de son intégrité physique.

2 Tout élève a droit au respect de sa liberté d'expression, car chacun dispose de la liberté d'exprimer ses opinions à l'intérieur de l'établissement dans le cadre des activités scolaires, du respect d'autrui et des règles de la vie scolaire.

3 Tout élève a droit au respect de son travail et de ses biens.

droit d'association

4 Les élèves ont la possibilité de participer à la gestion d'une association d'élèves, accompagnés par des mandataires adultes. Cette association doit être agréée par l'Inspection Académique.

III FRÉQUENTATION ET OBLIGATION SCOLAIRE

1 La fréquentation régulière de l'école élémentaire est obligatoire, sauf mesures particulières décidées dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé (P.A.I.) ou d'un projet personnalisé de scolarisation (P.P.S.).

2 La présence durant la totalité des heures de classe est essentielle pour assurer la régularité des apprentissages et contribuer à la réussite scolaire.

3 Les parents sont tenus de signaler par écrit le motif de tout retard.

4 Lors de toute absence, les personnes responsables de l'enfant doivent sans délai en faire connaître les motifs, et confirmer par écrit en produisant, le cas échéant, un certificat médical.

5 Dans le cas d'une absence prévisible, la famille devra en informer préalablement le directeur de l'école, par l'intermédiaire du maître de la classe, en précisant le motif. S'il y a doute sérieux sur la légitimité du motif, le directeur invite les personnes responsables de l'enfant à présenter une demande d'autorisation d'absence qu'il transmet à l'Inspecteur d'Académie.

6 Sur demande écrite des parents, le directeur d'école peut, à titre exceptionnel et en cas de nécessité, autoriser l'élève à s'absenter sur le temps scolaire, à condition d'être accompagné de ses parents ou d'une personne adulte désignée par les parents.

7 Aucun élève ne sera autorisé à sortir avant l'heure réglementaire, quel que soit le motif invoqué, à moins que ses parents eux-mêmes ne viennent le chercher à l'école (ou toute personne désignée par les parents).

Scolarisation d'enfants malades

8 L'école s'efforce d'accueillir au mieux les élèves blessés ou en situation de handicap qui ont besoin d'utiliser du matériel médical (cannes anglaises, béquilles, etc) en fonction d'un certifical médical attestant sa nécessité.

9 En cas d'inaptitude partielle à la pratique de l'éducation physique et sportive, la famille remet une attestation du médecin traitant ou de santé scolaire qui doit formuler des contre-indications en termes d'incapacités fonctionnelles et non en termes d'activités physiques interdites à l'élève.

10 A la demande écrite des familles et sur prescription du médecin traitant, l'enseignant peut administrer des médicaments à un enfant qui suit un traitement par voie orale. Selon la loi du 5 avril 1937, l'enseignant bénéficiera du régime particulier de substitution de responsabilité; c'est alors la responsabilité de l'Etat qui sera engagée. Dans le cas de soins, autres que par voie orale ou inhalée, qui relèvent de professionnels de la santé, il faudra faire appel au médecin ou à l'infirmière du service de promotion de la santé en faveur des élèves.

11 Le projet d'accueil individualisé (P.A.I.) est mis au point, à la demande de la famille, ou en accord et avec la participation de celle-ci, par le directeur d'école, à partir des besoins thérapeutiques précisés dans l'ordonnance signée du médecin qui suit l'enfant dans le cadre de sa pathologie, adressée sous pli cacheté au médecin de L'Éducation Nationale.

12 Pour les enfants qui ne peuvent, compte tenu de leur état de santé, être accueillis dans un établissement scolaire, des dispositifs d'assistance pédagogique à domicile (A.P.A.D.) sont prévus.

chaque jour à la maison tous les vêtements qu'ils ont portés le matin. L'école ne peut être tenue pour responsable de disparitions ou de dégradations de vêtements appartenant aux élèves.

11 Le nettoyage des locaux est quotidien et l'aération suffisante pour les maintenir en état de salubrité. Les enfants sont, en outre, encouragés par leur enseignant à la pratique quotidienne de l'ordre et de l'hygiène.

12 Le nettoyage des toilettes est assuré plusieurs fois par jour. Les élèves doivent apprendre à être attentifs à ne pas salir les toilettes, à laisser après usage les lieux aussi propres que possible.

Vigilance

12 L'entrée des locaux et dépendances est interdite à toute personne étrangère à l'école et non habilitée à y pénétrer.

13 Le règlement intérieur rappelle les principes d'un comportement citoyen au sein de l'école : respect de soi et d'autrui, responsabilité et solidarité. Il est du devoir de chacun de contribuer à la préservation de ces valeurs fondamentales dont l'institution scolaire est la garante. Aucune forme de violence ne peut être tolérée : violence verbale ou physique, atteinte aux personnes et aux biens personnels ou collectifs. D'une manière générale, il est rappelé qu'en vertu de l'article 40 du code de procédure pénale, tout fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu de le signaler.

14 Les élèves ne doivent pas apporter d'objets dangereux à l'école.

15 Les outils scolaires nécessaires aux travaux faits en classe ne doivent jamais être portés à la main. Ils seront toujours enfermés dans un sac protecteur dans un cartable.

16 Le port et l'usage de téléphone portable est interdit aux élèves.

Au cours des récréations

17 Les jeux doivent être modérés.

18 Les jeux violents ou dangereux, les discussions trop vives, les bagarres sont défendus.

19 Il est interdit de se battre, de lancer des objets dangereux, de se traîner par terre et de jouer autour des lavabos.

20 Il est interdit d'utiliser des ballons autres qu'en mousse, des grosses billes, des jeux électroniques ("game-boy", "tamagoshi", DS, etc), des cartes représentant des actions violentes ("catch").

Sécurité

21 Les élèves ne doivent porter à leur bouche aucun objet qui puisse être dangereux (aiguilles, billes, jetons, pièces de monnaie, crayons, tubes de colle, etc).

22 Ils ne doivent ni lancer, ni jeter quelque objet que ce soit.

23 Les élèves doivent se rendre un à un dans les toilettes.

24 En cas d'accident ou d'indisposition, l'enfant blessé ou indisposé même légèrement doit immédiatement prévenir le maître; au besoin ses camarades doivent le faire pour lui.

VI SURVEILLANCE

Accueil et remise des élèves aux familles

1 L'accueil des élèves est assuré dix minutes avant l'entrée en classe.

2 Au plus tard à 8 heures 30 le matin et 13 heures 30 l'après-midi, chaque élève est sous la responsabilité de l'enseignant de la classe.

3 L'organisation de l'aide personnalisée auprès d'un élève a lieu par intervention en milieu de journée, entre 11 heures 30 et 12 heures.

4 La surveillance des élèves durant les heures d'activité scolaire doit être continue. Leur sécurité doit être constamment assurée en tenant compte de l'état et distribution des locaux, du matériel scolaire et de la nature des activités proposées.

5 Lorsque les enseignements ont lieu dans les locaux scolaires, la surveillance s'exerce dans la limite de l'enceinte des locaux jusqu'à la fin des cours.

6 La surveillance est continue quelle que soit l'activité effectuée et le lieu où elle s'exerce. Ce service de surveillance s'exerce partout où les élèves ont accès, que ce soit à l'intérieur à l'extérieur des locaux scolaires, dans les cours de récréation, les installations sportives et autres lieux d'accueil.

7 Les enfants sont sous la responsabilité de leur famille, à l'issue de la classe du matin à 11 heures 30 et de celle de l'après-midi à 16 heures 30, sauf s'ils sont pris en charge, à la demande écrite de la famille, par un service de garde, de cantine ou de transport.

8 Les enfants qui prennent leur repas de midi à l'école mais qui sont autorisés exceptionnellement par les parents à quitter l'école avant ou après le repas, sont considérés comme rendus à leur famille pendant leur absence. Pour de telles absences, le directeur exigera une demande écrite des parents.

9 Il est interdit aux élèves de pénétrer dans la cour de l'école avant l'heure réglementaire et hors de la présence d'un maître de service ou d'une personne agréée, de s'y attarder après l'heure de la sortie; une fois rentrés, d'en sortir sans autorisation préalable.

10 Aucun élève ne doit pénétrer dans une salle de classe en l'absence d'enseignant.

11 Les élèves doivent entrer en classe en bon ordre et sans se pousser ou se bousculer les uns les autres. Les mêmes

prescriptions doivent être observées pendant toutes les évolutions qui accompagnent leurs changements d'activités.

Participation de personnes étrangères à l'enseignement

12 Certaines formes d'organisations pédagogiques (travail en petits groupes par ateliers…), ainsi que l'ouverture de l'école vers le monde extérieur, peuvent conduire parfois à la participation d'intervenants extérieurs à l'école.

13 Dans ces conditions, l'enseignant, tout en prenant en charge l'un des groupes ou en assurant la coordination de l'ensemble du dispositif, se trouve déchargé de la surveillance des groupes confiés à des intervenants extérieurs (animateurs, moniteurs d'activités physiques et sportives, parents d'élèves, etc.), sous réserve que l'enseignant par sa présence et son action assume de façon permanente la responsabilité pédagogique de l'organisation et de la mise en oeuvre des activités scolaires, que l'enseignant sache constamment où sont tous ses élèves, que les intervenants extérieurs soient régulièrement autorisés ou agréés et qu'ils soient placés sous l'autorité de l'enseignant.

VII CONCERTATION ENTRE LES FAMILLES ET LES ENSEIGNANTS

1 A chaque rentrée, et chaque fois qu'ils le jugent utile, chaque enseignant réunit les parents de élèves de sa classe, ou le directeur réunit les parents des élèves de l'école ou d'une ou de plusieurs classes.

2 Le directeur communique les résultats scolaires et plus généralement les décisions importantes concernant la scolarité de l'enfant aux deux parents s'ils sont séparés, sauf décision contraire du Juge aux affaires familiales.

VIII DISPOSITIONS FINALES

1 Comme les parents sont seuls responsables des accidents arrivés par la faute de leurs enfants pendant le trajet de leur domicile à l'école et retour, ils comprendront qu'il est de leur intérêt de les surveiller, de les éduquer et de les responsabiliser.

2 Il est vivement conseillé aux parents d'assurer leurs enfants contre les accidents dont ils pourraient être victimes ou responsables au cours de leur scolarité. L'assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident est obligatoire pour la participation à des activités qui sont organisées par l'école au-delà du temps scolaire.

3 Les parents sont invités à apporter leur concours le plus actif à l'école en ce qui concerne l'application du présent règlement, en recommandant à leurs enfants d'en observer strictement les prescriptions.

4 Le règlement intérieur de l'école est approuvé ou modifié chaque année lors de la première réunion du Conseil d'École.

Ce règlement a été élaboré par les représentants des différents membres de la communauté scolaire en tenant compte du règlement départemental et approuvé au Conseil d'École du 15 novembre 2010, et est en vigueur à partir de cette date.

Lu et pris connaissance le 07/09/2012

Signature du directeur	Signature de l'enseignant	Signature de l'enfant	Signature des parents

CABINET MÉDICAL

Certificat pour le patient **Enfant HOUDELIER ALEXANDRE**

Je soussigné, DR AGALEDES Herve, Docteur en médecine certifie, aprés l'avoir examiné, que Enfant HOUDELIER ALEXANDRE né le 26.10.2006 semble apte à vivre en collectivité, ne presentant pas, ce jour, de signes cliniques de maladie contagieuse d'allure évolutive.

Fait à LA TRINITE, le 30 Juillet 2012

DR AGALEDES Herve

INFORMATION ACCUEIL DE LA GARDERIE 2012 – 2013

Nous vous informons que les enfants inscrits à la garderie du matin seront accueillis dans leurs établissements respectifs à savoir :

- MAT 1 : les enfants scolarisés à la maternelle 1
- MAT 2 : les enfants scolarisés à la maternelle 2
- COUR PRINCIPALE ECOLE PRIMAIRE : TOUS les enfants scolarisés en primaire (y compris les CP)

Office Communal de la Jeunesse et de la Culture

INSCRIPTION PERISCOLAIRE 2012/2013

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que l'Office Communal de la Jeunesse et de la Culture met en place un accueil périscolaire pour l'année scolaire **2012/2013**, destiné aux enfants de l'école de CP.

Ce service fonctionnera pendant toute l'année scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredi après l'école, de **16h30 à 18h30 précise**, à partir du **Jeudi 06 Septembre 2012**.

L'encadrement sera assuré par du personnel qualifié. Nous vous demandons de fournir un **goûter individuel, tous les soirs d'accueils**, dans un petit sac à dos (ou autres).

De plus, la **fiche sanitaire** ainsi que la **fiche de renseignements** devront être joint à ce document (sauf si déjà fournit pour un autre accueil).

Le dossier administratif (fiche sanitaire et de renseignements) est valable pour l'année scolaire.

En **l'absence de ces documents**, nous serons dans **l'obligation de ne pas accueillir votre enfant**.

IV VIE SCOLAIRE

1 Les enseignants s'interdisent tout comportement, geste ou parole qui traduirait indifférence ou mépris à l'égard de l'élève ou de sa famille, ou qui serait susceptible de blesser la sensibilité des enfants.

2 De même les élèves, comme leurs familles, doivent s'interdire tout comportement, geste ou parole qui porterait atteinte à la fonction ou à la personne de l'enseignant et au respect dû à leurs camarades ou aux familles de ceux-ci.

Travail scolaire

3 La réussite de la scolarité implique l'obligation pour l'élève de participer à toutes les activités de la classe, de travailler régulièrement, de respecter la discipline organisée par l'enseignant, d'accepter ses appréciations et éventuellement ses sanctions.

4 Les cahiers et les livres doivent toujours être proprement recouverts et soigneusement tenus.

5 Avant le départ pour l'école, les parents veilleront à ce que leurs enfants emportent leur matériel scolaire.

6 L'enseignant ou l'équipe pédagogique de cycle doit s'efforcer d'obtenir de chaque élève un travail à la mesure de ses capacités. En cas de difficultés, après s'être interrogé sur les causes, l'enseignant ou l'équipe pédagogique de cycle décidera des mesures appropriées pour aider l'élève dans la poursuite de sa scolarité.

Discipline

7 Les manquements au règlement intérieur de l'école, et, en particulier, toute atteinte à l'intégrité physique ou morale des autres élèves ou des enseignants peuvent donner lieu à des réprimandes qui sont, le cas échéant, portées à la connaissance des familles.

8 Tout châtiment corporel est strictement interdit. Un élève ne peut être privé de la totalité de la récréation à titre de punition.

9 Il est permis d'isoler de ses camarades, momentanément et sous surveillance, un enfant difficile ou dont le comportement peut être dangereux pour lui-même ou pour les autres.

Neutralité et laïcité de l'enseignement public

10 Le principe de laïcité est un des fondements de la République. Il repose sur le respect de la liberté de conscience et sur l'affirmation de valeurs communes, parmi lesquelles l'égale dignité de tous les êtres humains et le respect de l'identité de chacun.

11 L'école ne peut accepter les comportements susceptibles de constituer des pressions sur d'autres élèves.

12 De plus, les convictions religieuses ne peuvent être opposées à l'obligation d'assiduité, excepté pour les grandes fêtes dont les dates sont rappelées chaque année par une instruction publiée au Journal Officiel.

13 Conformément aux dispositions de l'article L 141-5-1 du code de l'Éducation, le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

V HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

1 Les élèves doivent avoir une tenue correcte pour venir à l'école. Le maquillage n'est pas autorisé.

2 Pour des raisons de sécurité, les chaussures à talon et les claquettes sont interdites.

Santé

3 Les parents s'efforceront d'assurer à leurs enfants une hygiène de vie permettant à l'école de remplir sa mission avec la meilleure efficacité, notamment en répondant aux besoins physiologiques concernant le sommeil et l'alimentation (petit déjeuner).

4 Le goûter de l'après-midi est supprimé. Celui du matin est toléré mais les chips, bonbons, sucreries et autres aliments trop gras, trop salés, trop sucrés sont interdits. Il est conseillé de les remplacer par des goûters légers tels que fruits, compotes.

5 Les parents porteront une attention particulière à l'hygiène générale, au lavage des mains, des ongles et des dents, des oreilles et vérifieront l'absence de parasitose dans la chevelure de leurs enfants. Tout enfant porteur de pédiculose devra être traité. Pour éviter les réinfections, il est indispensable de traiter toutes les personnes vivant au foyer, de prendre des mesures d'hygiène et de traitement de l'environnement (peignes, brosses, literie, vêtements…) et de prévenir l'enseignant.

Locaux

6 Le respect du cadre de vie fait partie des obligations pour travailler dans un environnement favorable.

7 Une attention particulière doit être portée au matériel pour ne pas le dégrader. Il est défendu de toucher sans autorisation au matériel d'enseignement, aux ustensiles et appareils divers installés dans l'école.

8 Les élèves ne doivent pas écrire sur les murs ou sur les portes, ni jeter au sol des papiers, de pelures de fruits, etc.

9 Il est défendu de cracher.

10 Les élèves sont tenus d'apporter le plus grand soin à leurs vêtements. En particulier, ils ne doivent pas les laisser traîner à terre, ni les laisser dans les cours en dehors des récréations. Les parents doivent demander à leurs enfants de rapporter

Autorisation de sortie valable pour l'année scolaire et pour les enfants à partir de 8 ans.

Je soussigné(e) Mme HOUDELIER ~~autorise (1)~~ n'autorise pas (1) mon enfant ALEXANDRE à rentrer seul ~~au domicile~~ familial à 18h30 précise.

(1) Rayer la mention inutile

Signatures des parents :

Claudie Houdelier

N.B : Dans l'éventualité où je ne donne pas mon autorisation, je m'engage à venir récupérer impérativement mon enfant à 18h30 précise.

Dans le cas de retards répétés, nous nous réservons le droit de ne plus accueillir votre enfant.

Règlement intérieur de l'accueil périscolaire

1/ Conditions d'accueil et horaires :

L'accueil périscolaire se fait les lundis, mardis, jeudi et vendredis (pendant les périodes scolaires, de 16h30 à 18h30. Vous pouvez récupérer votre enfant pendant ce créneau horaire.

Pour les enfants en garderie au primaire Ricolfi de Contes, l'accueil des parents se fait entre 16h30 et 17h00 et de 18h00 à 18h30 dans la cour. Entre 17h00 et 18h00, les enfants sont dans les classes et ne peuvent pas être récupérés.

Les enfants seront accueillis dans la limite des places disponibles. En cas de sureffectifs, les enfants dont les deux parents travaillent seront prioritaires…

En cas de retard contraint, les parents sont priés de bien vouloir en avertir les responsables par téléphone au 04.93.62.67.33 ou au numéro de téléphone de l'école où est accueillit votre enfant.

2/ Pièces obligatoires à fournir pour valider l'inscription :

- La fiche sanitaire dûment complétée avec certificat médical obligatoire
- La fiche de renseignements (valable pour l'année scolaire)
- Le dossier ci-présent
- L'autorisation (ou non) de sortie complétée et signée.
- La notification du quotient familial de la Caisse d'Allocation Familiales

  ou
- L'avis d'imposition 2012 (sur les revenus 2011) des deux parents.

Aucun enfant ne sera accepté sans ces documents complétés.

3/ Le Tarif et paiement:

Le montant des garderies est calculé sur l'année scolaire. Il correspond à 35 jours d'accueils de loisirs (35 x votre prix de journée = montant de l'accueil périscolaire sur l'année scolaire. Puis divisé par 10 mois pour obtenir le montant mensuel qui vous sera adressé).

Le tarif ainsi obtenu est un tarif forfaitaire, calculé sur l'année, quelque soit le nombre de jours de présences de votre enfant dans le mois.

Le prix de journée est obtenu en multipliant votre quotient familial par 0.4 %.

De plus un droit d'inscription (de septembre à juillet de l'année suivante) est fixé à 1.5 fois le prix de journée, plafonné à 15 euros.

Le règlement s'effectuera dès réception de la facture, à la fin de chaque mois.

En l'absence des documents justifiant votre quotient familial, nous serions dans l'obligation d'appliquer le tarif maximum de 105 euros par mois (soit 315 euros par trimestre).

4/Prélèvement automatique (non obligatoire)

Cette année, afin de faciliter les paiements, nous mettons en place un prélèvement automatique. Il sera mensuel (mercredi, accueil périscolaire et/ ou vacances scolaires).

Une facture vous sera adressée pour vérification, votre compte sera prélevé 8 jours après la date de facturation.

Toute inscription est ferme et définitive et aucun remboursement ne sera effectué sauf cas de force majeure.

Nous vous informons que nous n'accompagnons pas les enfants aux activités sportives et/ou culturelles pendant les temps d'accueils périscolaires.

Je soussigné(e) M. /Mme HOUDELIER avoir pris connaissance du règlement intérieur relatif à l'accueil de loisirs de l'OCJC.

J'autorise l'Accueil de Loisirs à photographier mon enfant : (oui) / ~~non~~ *

*barrez la mention inutile

Date et signatures des parents, lu et approuvé Claudy Houdelier

Précédées de la mention « lu et approuvé »

Retourner cette fiche accompagnée des pièces suivantes :

- Votre notification du **quotient familial*** de la Caisse d'Allocation Familiales des Alpes-Maritimes (nous n'avons pas besoin de votre dernière déclaration de ressources),

si vous ne bénéficiez pas du quotient familial CAF, fournir l'avis d'imposition 20 . . des deux parents ou une attestation de prestation d'un autre organisme (Monaco…), s'il y a lieu.

A défaut de produire les pièces mentionnées ci-dessus, veuillez joindre un courrier par lequel vous reconnaissez vous acquitter du tarif plafond de 30 € par journée de centre de loisirs.

*vous pouvez obtenir votre quotient familial auprès de votre Caisse, au 0 820 25 06 10 ou au **www.caf.fr**.

- **Une photo d'identité** (en couleur) de votre enfant.

- **La fiche sanitaire de liaison** jointe complétée recto verso.

- **La fiche d'inscription** pour le centre de loisirs du mercredi et/ou des vacances scolaires.

English Club

Enfants 4-10 ans (dès MSM)
le samedi matin **de 9h30 à 12h**

CALENDRIER 2012/2013 - Saison: 28 semaines

ptembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
nedi 15	Samedi 6	Samedi 17	Samedi 1	Samedi 12	Samedi 2	Samedi 9	Samedi 6	Samedi 4	Samedi 1
nedi 22	Samedi 13	Samedi 24	Samedi 8	Samedi 19	Samedi 9	Samedi 16		Samedi 18	Samedi 8
nedi 29	Samedi 20		Samedi 15	Samedi 26		Samedi 23		Samedi 25	Samedi 15
									Samedi 22
									Samedi 29

Demi-saison 1 (14 semaines) **Demi-saison 2 (14 semaines)**

arifs
: Abonnement tous les samedis » Saison (28 semaines): 650 euros (23euros/matinée) - Pour toute inscription avant le
/12/12
Demi-saison (14 semaines): 360 euros (25 euros/matinée)
A la carte: 35 euros/matinée

KIDS CLUB 2, rue d'Angleterre NICE 04 93 82 44 43 www.lekidsclub.com contact@lekidsclub.com

EVEIL A LA FOI 2012//2013

25 Novembre 2012 LA POINTE 11H00

02 Décembre 2012 LA POINTE 10H30

16 Décembre 2012 LA POINTE 11H00

20 Janvier 2013 LA POINTE 11H00

10 Février 2013 LA POINTE 11H00

10 Mars 2013 LA POINTE 11H00

07 Avril 2013 LA POINTE 11H00

Estelle, Marité, Hélène

MESSES DES FAMILLES :

23 septembre à 11h00 : Contes (Théâtre de Verdure)
7 octobre à 10h30 : Bendejun : ***Fête du Rosaire***
11 novembre à 10h30 : Berre : ***La Paroisse fête ses saints***
2 décembre à 10h30 : La Pointe : ***Saint Nicolas***
6 janvier 2013 à 10h30 : Sclos : ***Fête des Rois Mages***
2 février 2013 à 18h00 : Contes : ***Fête de la Lumière***
23/24 mars 2013 : ***Des Rameaux***
7 avril 2013 à 11h00 : La Pointe
5 mai 2013 à 10h30 : La Vernéa : ***Marie, Notre Mère***


R / Fais briller ta vie !
Tu seras un signe pour tes frères.
Fais briller ta vie !
Tu seras lumière sur la terre.
1. Partage ton pain avec celui qui a faim,
accueille chez toi le malheureux.
Partage ta vie en marchant sur le chemin,
tu pourras vraiment être heureux.
2. Ecoute la voix de Jésus ressuscité,
laisse toi guider par son amour.
Ecoute le cri des petits, des mal-aimés,
tu seras vivant pour toujours

02.12.12


R / Fais briller ta vie !
Tu seras un signe pour tes frères.
Fais briller ta vie !
Tu seras lumière sur la terre.
1. Partage ton pain avec celui qui a faim,
accueille chez toi le malheureux.
Partage ta vie en marchant sur le chemin,
tu pourras vraiment être heureux.
2. Ecoute la voix de Jésus ressuscité,
laisse toi guider par son amour.
Ecoute le cri des petits, des mal-aimés,
tu seras vivant pour toujours.

02.12.12



02.12.12

OLYMPIC NICE NATATION

36 avenue Paul Arene 06000 NICE

04 93 44 14 42

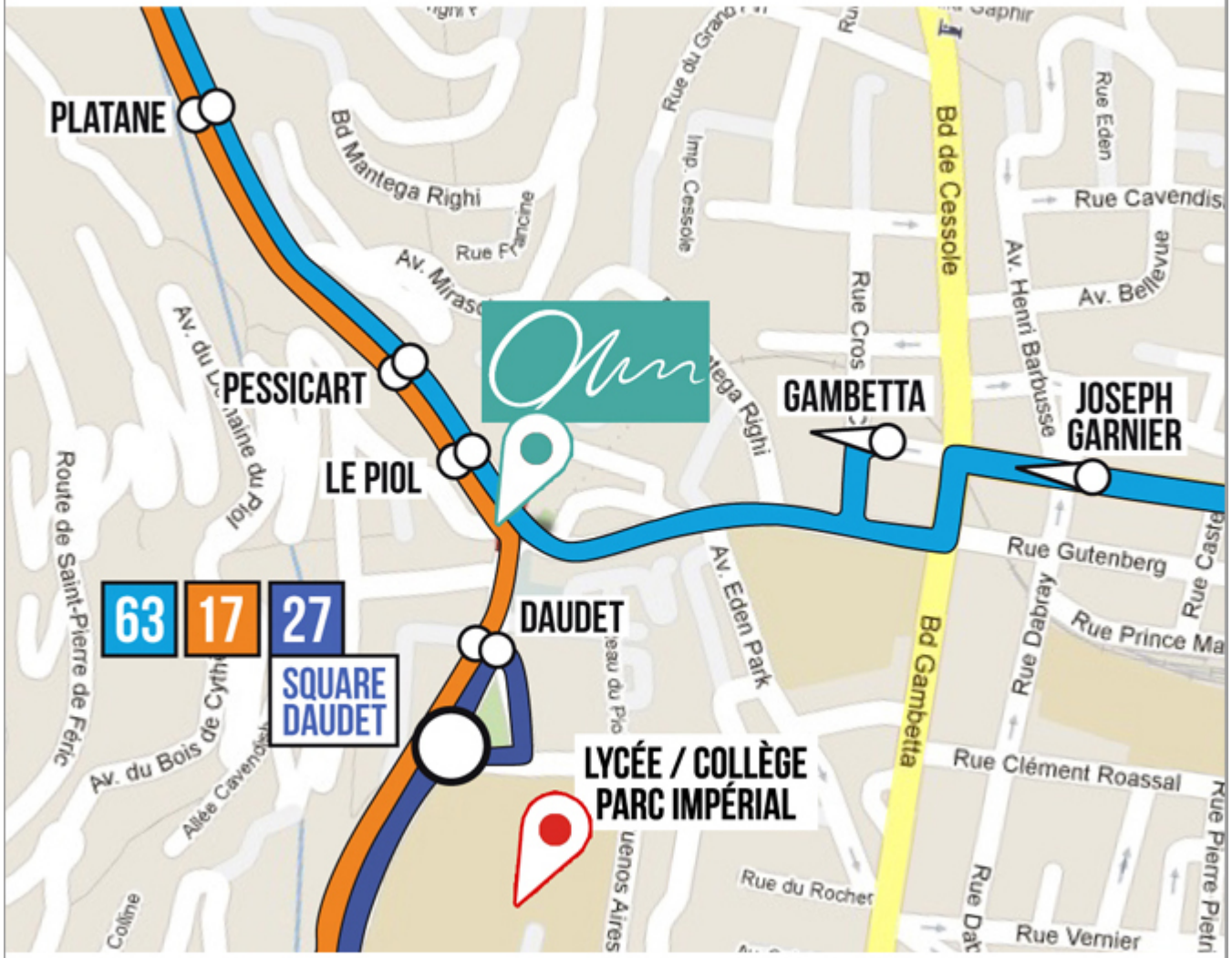

BUS DESSERVANT L'ONN

Square Daudet 17 27

Le Piol 17 63

1fois/semaine Années de naissance : 2001 à 2007

JEAN BOUIN

MERCREDI	09H15 À 10H00	NIVEAUX: 1-2
	10H00 À 10H45	NIVEAUX: 3-4
SAMEDI	09H15 À 10H00	NIVEAUX: 1-2

JEAN MEDECIN

MERCREDI	16H30 À 17H15	NIVEAUX: 1-2

PIOL

MERCREDI	14H00 À 14H45	NIVEAUX: 1-2
SAMEDI	17H00 À 17H45	NIVEAUX: 1-2
	17H45 À 18H30	NIVEAUX: 1-2

FALICON

MERCREDI	15H30 À 16H15	NIVEAUX: 1-2

2fois/semaine Années de naissance : 2001 à 2007

JEAN BOUIN

LUNDI	17H00 À 17H45	VENDREDI	17H00 À 17H45	NIVEAUX:1-2-3-4

JEAN MEDECIN

LUNDI	17H00 À 17H45	VENDREDI	17H00 À 17H45	NIVEAUX: 1-2
LUNDI	17H45 À 18H30	VENDREDI	17H45 À 18H30	NIVEAUX: 3-4

FALICON

MARDI	17H00 À 17H45	JEUDI	17H00 À 17H45	NIVEAUX: 1-2
MARDI	17H45 À 18H30	JEUDI	17H45 À 18H30	NIVEAUX: 3-4

ST AUGUSTIN

LUNDI	17H00 À 17H45	MERCREDI	18H00 À 18H45	NIVEAUX: 1-2
LUNDI	17H45 À 18H30	MERCREDI	18H45 À 19H30	NIVEAUX: 3-4

PIOL

LUNDI	17H00 À 17H45	VENDREDI	17H00 À 17H45	NIVEAUX: 3-4
MARDI	17H00 À 17H45	JEUDI	17H00 À 17H45	NIVEAUX: 1-2
MERCREDI	14H45 À 15H30	SAMEDI	09H00 À 09H45	NIVEAUX: 1-2
MERCREDI	15H30 À 16H15	SAMEDI	09H45 À 10H30	NIVEAUX: 1-2
MERCREDI	16H15 À 17H00	SAMEDI	10H30 À 11H15	NIVEAUX: 3-4
MERCREDI	17H00 À 17H45	SAMEDI	11H15 À 12H00	NIVEAUX: 3-4


12.12.12

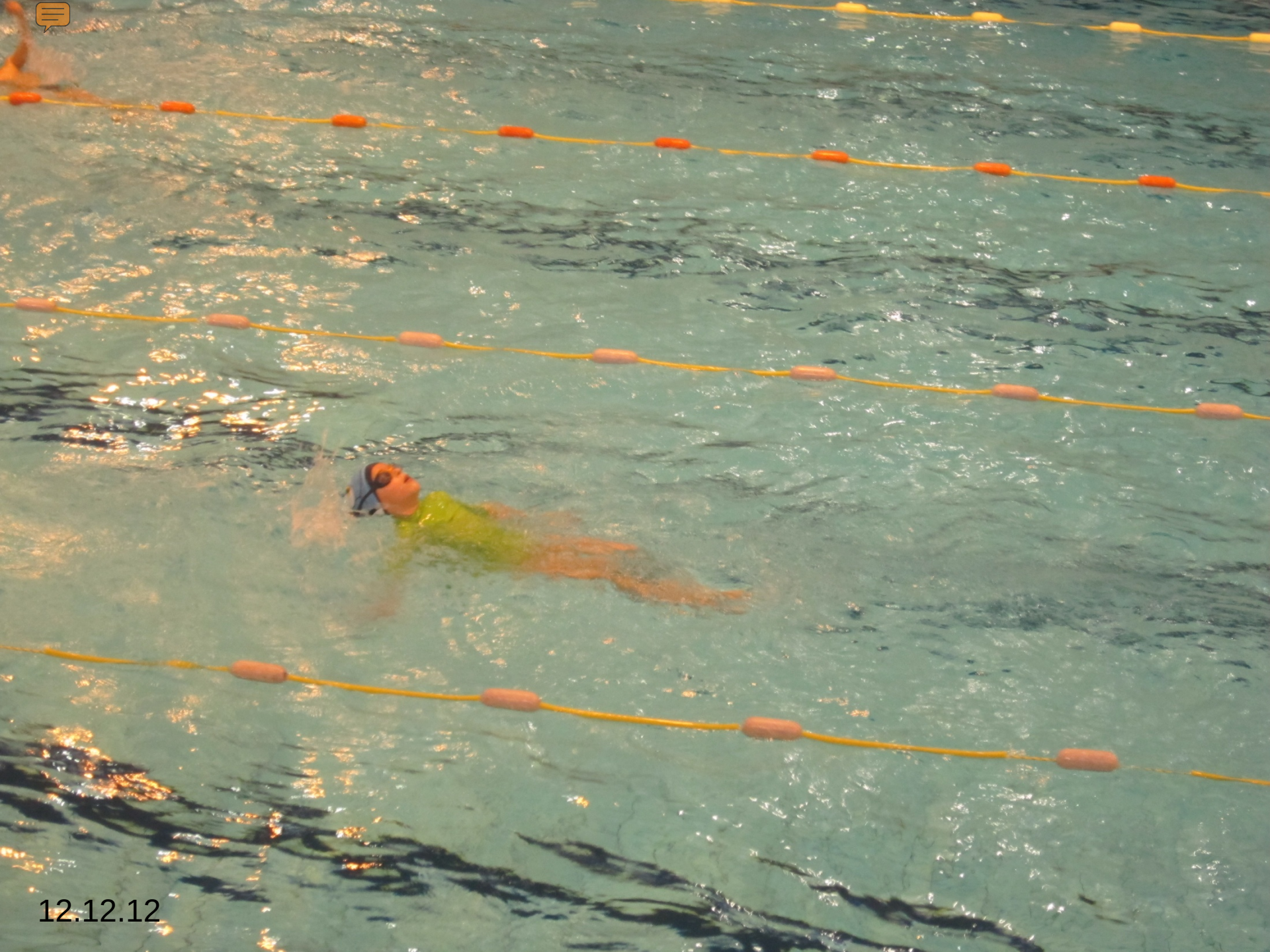
12.12.12

12.12.12





12.12.12

PROGRESSION FRANÇAISE D'ENSEIGNEMENT du Judo-Jujitsu

FF judo

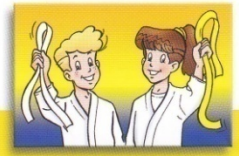

FF judo

Programme de la ceinture blanche à la ceinture jaune (initiation)

TECHNIQUES DE PROJECTION

Nage Waza

Situations d'étude

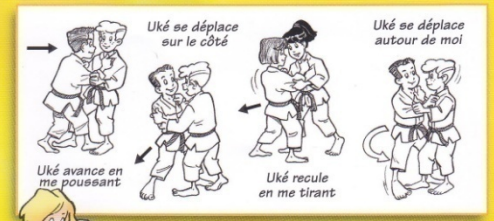

Je réponds à ces différentes situations d'étude par

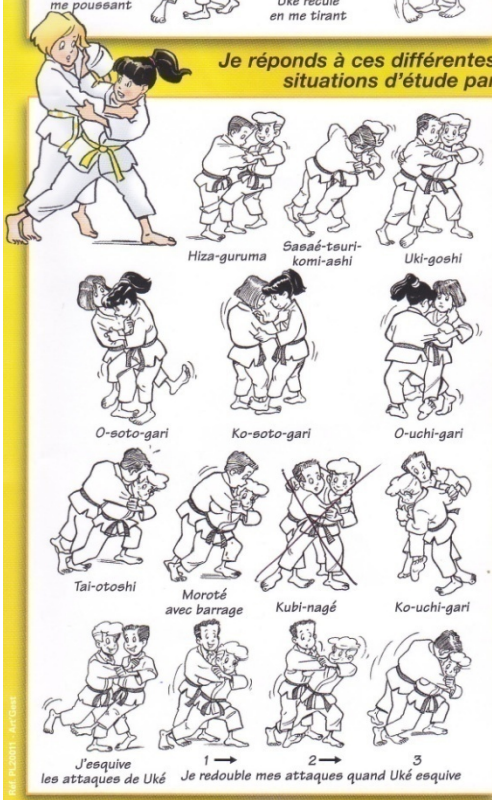

TECHNIQUES DE CONTRÔLE

Katame Waza

Situations d'étude

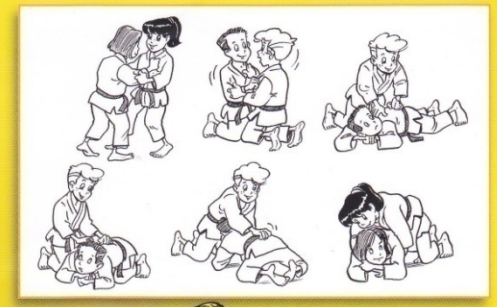



Position supérieure

J'amène Uké sur le dos pour l'immobiliser avec :



Position inférieure



Âges plancher ceinture blanche/jaune : 7 ans

ceinture jaune : 8 ans


09 Décembre 2012


09 Décembre 2012


09 Décembre 2012


09 Décembre 2012


09 Décembre 2012

09 Décembre 2012




1
3
2


2
1
3


2
1
3



13.01.13


VISITEURS
13
13.01.13


13.01.13



13.01.13


13.01.13



Alexandre ..... CP

Cahier de liaison

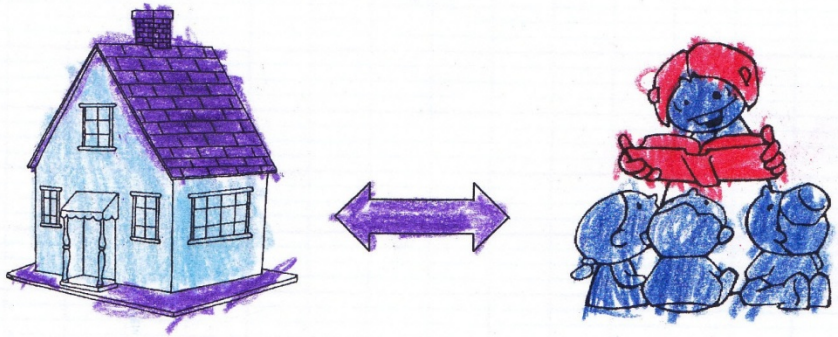

Année scolaire 2012 - 2013

Classe de CP - CE1

Mme BOYENVAL

Chers parents,

Bienvenue dans la classe de CP - CE1 pour cette nouvelle année scolaire 2012 - 2013.

Ce cahier de liaison permet d'assurer un lien constant entre la famille et l'école. Vous y trouverez toutes les informations concernant la scolarité de votre enfant.

Il sera toujours présent dans le cartable de votre enfant. Merci de bien vouloir le consulter régulièrement et de **signer toute correspondance**.

Je vous remercie par avance de votre collaboration durant toute cette année scolaire.

Cordialement,

Mme BOYENVAL

Mandy Boudelin

CLASSES DE CYCLE 2 (C.P. et C.E.1)

Année scolaire 2012-2013

Liste du matériel individuel commun
aux élèves des classes de cycle 2

- Un cartable rigide, de grande taille;
- une trousse contenant :
  - un crayon gris ;
  - une gomme ;
  - un taille-crayons ;
  - un bâton de colle ;
  - un stylo bleu ;
  - un stylo vert ;
  - un double-décimètre rigide (pas de règle molle) ;
  - une paire de ciseaux à bouts ronds ;
- une trousse contenant 12 crayons de couleur ;
- une trousse contenant 12 feutres ;
- une ardoise blanche ;
- des feutres d'ardoise ;
- un classeur 2 anneaux format A4 ;
- une boîte de mouchoirs en papier ;
- un gobelet pour boire ;
- un tablier ou une vieille chemise ;
- des vêtements adaptés aux activités sportives avec des chaussures de sport.

Les parents doivent **marquer le matériel individuel** au nom de l'enfant pour le différencier du matériel collectif.

Les parents doivent vérifier régulièrement l'état de ce matériel, et le **remplacer** si nécessaire.

Dans chaque classe, des informations seront données sur la gestion de ce matériel.

Les livres, les cahiers et les protège-cahiers sont fournis par l'école. Ils doivent être **couverts**, **étiquetés** au nom de l'enfant et **entretenus avec soin**.

Nous rappelons que les **vêtements** qui sont destinés à être enlevés dans la journée (vestes, chandails, etc) doivent **porter le nom de l'enfant**.

Bonnes vacances à tous !

Rentrée le mardi 4 septembre 2012 à 8 heures 20

Matériel particulier demandé aux élèves de C.P. :

- six étiquettes autocollantes au prénom de l'enfant ;
- une boîte de peinture en godets ;
- Rapporter une photo de ses vacances peut permettre des échanges fructueux à la rentrée; merci d'y penser.

Matériel particulier demandé aux élèves de C.E.1 :

- un stylo rouge ;
- un cahier de textes (pas d'agenda) ;
- un porte-vues grand format (40 vues) ;
- douze étiquettes autocollantes au prénom de l'enfant ;
- du plastique transparent pour recouvrir les livres (à la maison).

Classe de CP - CE1

Mme BOYENVAL

Chers parents,

La liste des fournitures qui vous a été distribuée en juin concernait les fournitures communes à tous les CP. Je vous remercie de bien vouloir la compléter avec les fournitures suivantes, propres à l'organisation de notre classe.

- un cahier de textes (pas d'agenda)

- un surligneur jaune (pour la trousse)

- un paquet de feuilles transparentes pour classeur

- une boîte à chaussures contenant la réserve de matériel pour toute l'année scolaire : 8 bâtons de colle, 1 crayon gris, 2 stylos bille bleus, 1 stylo bille vert, un stylo bille rouge, un stylo bille noir.

L'utilisation du matériel de la liste commune ainsi que celui du complément propre à notre classe sera explicitée lors d'une réunion d'information à venir.

Cordialement,

Mme BOYENVAL

Signature des parents :

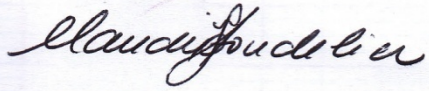

Classe de CP - CE1

Mme BOYENVAL

Chers parents,

1) Merci de bien vouloir rapporter rapidement les documents suivants :

- La **feuille de renseignements** (dûment remplie)
- La **feuille d'autorisation** pour les photos (dûment remplie)
- Une **attestation d'assurance** couvrant les risques scolaires

2) Mer ci de bien vouloir régler **la coopérative scolaire**. Son montant a été fixé à 15 euros par enfant (ou 10 euros par enfant en cas de fratrie à l'école élémentaire).

3) La **rentrée** du matin se fait par la grande cour. **La sortie** de fin de matinée et celle de fin d'après-midi se fait par la petite cour (cour des artichauts).

4) Une réunion d'information aura lieu dans notre classe **le vendredi 7 septembre** à partir de **17h**.

Cordialement,

Mme BOYENVAL

Signature des parents :

lundi 3 septembre 2012

Chers parents,

L'équipe enseignante de l'école élémentaire Ricolfi est heureuse de vous accueillir et souhaite à chacun une bonne année scolaire.

Nous voulons faire en sorte que l'école accueille vos enfants dans les meilleures conditions possibles. C'est pourquoi nous souhaitons que, pour le bon déroulement de leur scolarité, les relations entre les membres de la communauté éducative soient empreintes de franchise et de respect mutuel.

En plus de la fonction de directeur, je reste chargé de la responsabilité d'une classe et de sa conduite à mi-temps les mardis et vendredis. Vous comprendrez donc qu'il m'est impossible d'être disponible en dehors de la classe ces jours-là.

Je vous demande donc de me contacter, en cas de besoin, **prioritairement les lundis et jeudis, sauf bien sûr en cas d'extrême urgence.**

Par ailleurs, vous pouvez toujours me communiquer une information ou une demande **par courrier** par l'intermédiaire de votre enfant, **par messagerie électronique** ou en laissant un **message sur le répondeur téléphonique**. Je ferai en sorte de vous apporter une réponse ou de rentrer en communication avec vous le plus tôt que cela me sera possible.

Pour toutes les questions qui concernent la vie de la classe, votre interlocuteur privilégié est le maître et / ou la maîtresse de la classe de votre enfant. Je vous demande de bien vouloir, chaque fois que c'est possible, lui faire part de votre demande par écrit. Si le besoin s'en fait sentir, il (elle) vous proposera un rendez-vous.

Notez que toutes **les absences**, toutes **les sorties** en dehors des heures normales, toutes les **arrivées après la fermeture** (retards) doivent être **consignées sur le cahier de liaison de votre enfant, et justifiées**. Elles ne doivent en aucun cas gêner le bon déroulement de la classe.

Pour faciliter l'accès à l'école, je vous demande de faire en sorte que les élèves arrivent à l'heure (le portail de la grande cour est ouvert de 8 heures 20 à 8 heures 30); par ailleurs, si vous-même avez une demande particulière à faire, je vous demande de **vous adresser à l'une des personnes de service** au portail avant d'accéder aux locaux.

L'accès à l'école en dehors des heures d'ouverture du portail se fait par la cour des Artichauts plus haut dans l'escalier sur votre gauche (portail bleu). Vous trouverez un bouton d'appel qui vous permettra de vous présenter et de donner les motifs de votre visite. En cas de besoin, le portail vous sera ouvert grâce à un système d'ouverture à distance, vous devrez alors le pousser puis le refermer après votre passage.

Je vous assure que l'ensemble des enseignants met tout en oeuvre pour que l'école demeure un lieu propice à l'épanouissement et à la réussite scolaire de tous les enfants et je reste à votre disposition en cas de besoin.

Cordialement.

Jean-Pierre Spies

Signature des parents :



INFORMATION ACCUEIL DE LA GARDERIE 2012 – 2013

Nous vous informons que les enfants inscrits à la garderie du matin seront accueillis dans leurs établissements respectifs à savoir :

- MAT 1 : les enfants scolarisés à la maternelle 1
- MAT 2 : les enfants scolarisés à la maternelle 2
- COUR PRINCIPALE ECOLE PRIMAIRE : TOUS les enfants scolarisés en primaire (y compris les CP)

Classe de CP - CE1
Mme BOYENVAL

Chers parents,

Merci de bien vouloir prendre connaissance du règlement intérieur de l'école et de le signer.

Cordialement,

Mme BOYENVAL

Signature des parents :

Classe de CP - CE1

Mme BOYENVAL

Chers parents,

1) Merci de bien vouloir rapporter rapidement les documents suivants :

- La **feuille de renseignements** (dûment remplie)
- La **feuille d'autorisation** pour les photos (dûment remplie)
- Une **attestation d'assurance** couvrant les risques scolaires

2) Mer ci de bien vouloir régler **la coopérative scolaire**. Son montant a été fixé à 15 euros par enfant (ou 10 euros par enfant en cas de fratrie à l'école élémentaire).

3) La **rentrée** du matin se fait par la grande cour. **La sortie** de fin de matinée et celle de fin d'après-midi se fait par la petite cour (cour des artichauts).

4) Une réunion d'information aura lieu dans notre classe **le vendredi 7 septembre** à partir de **17h**.

Cordialement,

Mme BOYENVAL

Signature des parents :

Informations diverses

1) Merci de bien vouloir **signer les cahiers** présents dans le cartable tous les vendredis soirs : cahier de français (petit cahier rouge), fichier de mathématiques, cahier d'écriture (petit cahier vert) et cahier de liaison si un nouveau mot y est inscrit.

2) Merci de bien **vouloir couvrir** (si ce n'est déjà fait) **le fichier de mathématiques, le cahier de textes et le syllabaire**.

3) Notre classe se rendra sur le terrain multi-sport le lundi et au gymnase le mardi après-midi. Merci d'habiller vos enfants **en tenue de sport** ces deux jours-là.

4) Certains enfants ne m'ont pas retourné la **fiche de renseignement, l'autorisation pour les photos, l'assurance, le règlement intérieur ou le règlement de la coopérative**. Cette dernière permet à tous les élèves de la classe de participer à des projets communs : financement des rencontres avec les correspondants, fabrications d'objets etc... Son montant a été fixé à 15 euros par l'assemblée générale du 02 septembre. Si vous avez plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, vous pouvez verser une cotisation de 10 euros.

Cordialement,

Mme Boyenval

Madame,

J'ai bien noté qu'Alexandre ne restera plus à l'étude le vendredi soir.
Cela commence-t-il dès le vendredi 21/09?
Cordialement,

Madame Boyenval,
Alexandre commence il cours de guitare le vendredi 28/09 à 16h45. Merci.
Cordialement,
Claudy Fardelier

C'est noté!
Cordialement,

Classe de CP - CE1
Mme BOYENVAL

Chers parents,

Votre enfant pourrait avoir besoin d'une aide personnalisée durant
année scolaire. Dans ce cas, il pourra bénéficier d'une aide individua
ciblée sur une ou plusieurs difficultés passagères.

Pour les enfants mangeant à la cantine, l'enfant pourra être pris en ch
le jour même où la difficulté est décelée pour une ou plusieurs séan
Vous en serez averti par un mot dans le cahier de liaison le soir même.

Pour les enfants ne mangeant pas à la cantine, le jour et le nombre
séances vous seront communiquée à l'avance.

Un enfant ne bénéficiera de l'aide personnalisée qu'à raison d'une fois
semaine (ou deux pour des cas particuliers et sur une courte période).

Merci de bien vouloir remplir l'autorisation ci-jointe.

Cordialement,

Mme BOYENVAL

Signature des parent
Claudy Fardelier

Chers parents,

La gestion des vêtements des enfants pose problème au quotidien.

Dans un souci d'hygiène et de respect du cadre de vie de chacun à l'école, nous vous proposons de vous associer à une organisation qui peut améliorer la situation.

Du côté des parents :

> Nous demandons aux parents **d'inscrire le nom de l'élève sur chaque vêtement** qu'il peut normalement enlever dans la journée (pull-over, sweat-shirt, veste, manteau...)

> Les parents, qui sont propriétaires de ces vêtements, sont invités à responsabiliser leurs enfants, et à leur demander de rapporter impérativement leurs vêtements au domicile à chaque sortie d'école.

Du côté de l'école :

> Les enseignants invitent régulièrement les élèves à utiliser les porte-manteaux, et à récupérer les vêtements ôtés pendant les activités.

> Les élèves ont à leur disposition :

> Les porte-manteaux de la cour, utilisables quand les élèves sont dans la cour. Nous matérialiserons un espace pour chaque groupe, pour se repérer plus facilement, par des couleurs sur le mur.

> Les porte-manteaux des classes, utilisables quand les élèves sont en classe. Ils sont facilement repérables, ceux des plus jeunes sont marqués à leur prénom.

> Les élèves ne seront plus autorisés à laisser leurs vêtements ailleurs que sur les porte-manteaux.

> Les vêtements qui resteront le soir à l'école pourront être récupérés par les élèves le jour suivant. Mais cela ne pourra se faire facilement que si le nom de l'enfant est inscrit sur le vêtement.

> L'école ne peut garder un stock de vêtements. Elle est obligée de se débarrasser des vêtements qui auraient été « oubliés » et qui ne portent pas de nom.

Le Conseil d'école, qui a été consulté sur cette question, a donné un avis favorable pour cette démarche.

Nous vous remercions de votre participation active.

Signature des parents

Claudy Faudelier

contes, 05 octobre 2012.

Bonjour Mme. Boyenval

mon fils Alexandre complétera 6 ans le vendredi 26 octobre 2012.

Je voudrais savoir se il est possible fêter son anniversaire à l'école e que date serait plus confortable.

J'ai l'intention d'apporter des gâteaux et des boissons et je demande se il y a aucune préférence où restriction sur ces éléments.

Je vous remerci pour votre attention cordialement,

Claudi Houdelier

Bonjour,

C'est avec plaisir que nous fêterons l'anniversaire d'Alexandre en classe. Aucun enfant de la classe ne présente d'allergie ou de contre-indication à un aliment, je vous laisse donc libre du choix.

Je vous demanderai juste de bien vouloir prévoir en plus une dizaine de gobelets en plastique, les CE1 de notre classe n'ayant pas de verre

propre, les gobelets n'étant demandé qu'aux CP. D'avance merci.

Très cordialement,

Boyer.

Contes 07/10/2012

Mme Boyer-Val, merci pour votre
réponse positif du vendredi 26 octobre 20
Très cordialement,
Claudine Boudeau


Rafara (évaluation)
au ventre .
épisode
Tibili va voir Crope l'araignée
qui sait tout .
Crope lui dit :
– Va chercher le
coffret du savoir .
Tibili trouve le coffret, mais il n'arrive pas
à l'ouvrir .
épisode
– Je ne sais pas lire .
Ah ! Ah !
pas lire !
Il ne sait
Kut-Kut .
UNIVERS
OF
OSAK
STATE PA


Vendredi 26 octobre 2012
Lecture :
Les euros
A
PA
ECA
NA
5 épisode
faire pour ne pas aller à l'éc
Pi-ou le lézard dit :
– Cache- toi dans un trou .
Koumi la chauve-souris dit :
– Dis que tu as mal
au ventre .
6 épisode
Tibili va voir Crope
qui sait tout .
Crope lui dit :
– Va chercher le
coffret du savoir .
Tibili trouve le coffret, mais il
à l'ouvrir .
7 épisode
– Je ne sais pas
– Tu ne sais pas lire ?
Ah ! Ah ! Ah ! Il ne sait pas li
Il ne sait pas lire !
crie de son perchoir la pintade
Kut-Kut .
Un escroc


Une bache
Enjamber
Un danseur
Un trombone
SPIDER-MAN
Hello Kitty


BLANC
No. 96
SPIDER-MAN


No.96
TRAVEL TO THE ISLES
SPIDER-MAN


Vive l'école
CP
CE1



De la part de
Alexandre Houdelier



Alexandre
est un petit
bonhomme
de six ans
qui rit
du matin au soir.

Je t'invite à mon anniversaire
chez McDonald's
le samedi 20 octobre 2012 à 14h00
à 320 Route de Turin - au
premier étage.

Donne-moi vite ta réponse s'il te
plaît... par téléphone au

... à très bientot chez McDonald's!

Les parents devront récuperer
leurs enfants vers 16h00.

De la part de
Alexandre Houdelier

Je t'invite à mon anniversaire
chez McDonald's
le samedi 20 octobre 2012 à 14h00
à 320 Route de Turin - au
premier étage.



Donne-moi vite ta réponse s'il te
plaît... par téléphone au

... à très bientot chez McDonald's!

Les parents devront récuperer
leurs enfants vers 16h00.


NY
LEGO
CITY
5-12
4203
MICRO CHARGERS
CONNECT 4
Puissance 4
Livre d'Activités
LAYGMAN
PARAZE
THE AMAZING SPIDER-MAN
LES DINOSAURES
CREATOR
TRACKIN' TRANSPORTERS
playmobil


Joyeux Anniversaire !
TANZANIA
Alexandre
HAPPY


Ah! Si...
Ah! Si...
PLACE
à la
BONNE
HUMEUR.


RÈGLEMENT


Privé


Privé


Priv


Privé
HAPPY


Privé
Joyeux anniversaire !
Joyeux anniversaire !
Joyeux anniversaire !
Joyeux anniversaire !


Privé
! Si...


Priv



Le 15/11 :

Bonjour,

Un grand merci pour la photo de Camille avec Alexandre et Ambre.

J'ai trouvé votre travail formidable sur le CD que m'a remis Alexandre. Je vous en parlerai demain après la visite de chantier -

A demain.

Isabelle Bogenval

Informations diverses

1) **Les poux** sont de retour dans l'école. Merci de bien vouloir vérifier la tête de votre enfant et de traiter si nécessaire.

2) Nous allons à **la médiathèque** le jeudi en début d'après-midi une semaine sur 2. Notre première séance a eu lieu le jeudi 04 octobre. Les enfants ont pu emprunter un livre et peuvent le ramener à la maison. Merci de bien vouloir penser à le remettre dans le cartable au plus tard pour le **jeudi 18 octobre**.

2) Nous réalisons en classe des collections de **100 pailles et 100 billes** pour travailler sur la numération et fêter ainsi le 100ème jour d'école. Il est possible que votre enfant, s'il le désire, vous demande quelques pailles ou quelques billes pour compléter nos collections déjà commencées.

Cordialement,

Mme Boyenval

Signatures des parents :

lundi 8 octobre 2012

NOTE AUX PARENTS

Dans le cadre des activités de découverte de l'environnement proche, la classe organise pour les élèves une visite du chantier de la place Ollivier, sur un cheminement sécurisé installé dans le cadre de la journée Portes Ouvertes « les coulisses du bâtiment », et guidée par des responsables du chantier.

Cette visite aura lieu le vendredi 12 octobre 2012.
Les élèves doivent impérativement, ce jour-là, être équipés de chaussures fermées (chaussures de sport ou de marche).

Merci de rapporter dès jeudi l'autorisation remplie et signée.

AUTORISATION

Je soussigné CLAUDIA HOUDELIOR

autorise / n'autorise pas

mon enfant ALEXANDRE HOUDELIOR

à participer à la sortie du 12 octobre 2012 pour une visite sur le chantier de la place Ollivier.

Signature des parents : Claudia Houdelior

Classe de CP - CE1
Mme BOYENVAL

Chers parents,

Suite à un changement d'organisation des modalités de li
chantier ce vendredi 12 octobre, cette sortie **est annulée** pour r
et reportée à une date ultérieure dans les semaines à venir.

Cordialement,

Mme BOYENVAL

Signature des parents : Claudia Houdelior

sse de CP - CE1
BOYENVAL

Chers parents,

e à l'harmonisation de notre classe avec **les modalités d'évaluation** l'école, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les abréviations respondant aux appréciations marquées sur toute future évaluation.

A	**Compétence acquise**
PA	**Compétence presque acquise**
ECA	**Compétence en cours d'acquisition**
NA	**Compétence non acquise**

rappel de ces abréviations est collé au début de chaque cahier ncerné.

rdialement,

Mme BOYENVAL

Signature des parents :

Claudy Boudelier

Informations diverses

1) Nous irons à **la médiathèque jeudi 18 octobre**. Merci de bien vouloir vérifier que le livre emprunté lors de notre dernière visite se trouve dans le cartable de votre enfant.

2) La **visite du chantier** a été reportée au **vendredi 16 novembre**. Je vous tiendrai informés de l'heure de passage de notre classe dès que j'en aurai pris connaissance.
Nous aurons besoin de 3 accompagnateurs. Si d'ores et déjà, vous pouvez être disponibles pour nous accompagner ce jour-là, merci de me le faire savoir.

Je suis disponible

3) Nous recevrons nos correspondants à l'école le **mardi 27 novembre**.

Cordialement,

Mme BOYENVAL

Signature des parents :

Claudy Boudelier

Classe de CP - CE1
Mme BOYENVAL

Chers parents,

Nous voici à la fin de la période 1 de cette année scolaire 2012 - 2013.

1) Les évaluations individuelles :

Cette semaine, votre enfant a passé des évaluations individuelles en lecture (feuille A3), en écriture (à la fin du cahier vert) et en maths (fichier page 35). Merci de bien vouloir **en prendre connaissance et les signer**.
Ces évaluations me permettent de savoir où en est votre enfant dans les apprentissages. Mes commentaires vous permettent de le situer dans l'acquisition des différentes notions abordées.
Si quoi que ce soit ne vous paraît pas clair ou vous inquiète, n'hésitez pas à venir m'en parler dès la rentrée des vacances.

2) Les devoirs pendant les vacances de la Toussaint :

Cette première période a été riche en apprentissages, en adaptation aux habitudes et au rythme de travail etc... Votre enfant aura donc bien besoin de repos.
Il est cependant important qu'il lise un peu **tous les jours**. Pour cela, je laisse à disposition de tous les **enfants de la classe le livre de Tibili mais aussi leur cahier de français où ils peuvent relire les "Je lis" de tous** les épisodes. Bien évidemment, la lecture peut se faire sur tout autre support : livre de la médiathèque, livre personnel etc....

Je souhaite à votre enfant de très bonnes vacances et vous dis à la rentrée.

Cordialement,

Mme BOYENVAL

Signature des parents :

Informations diverses

1) Nous irons à **la médiathèque jeudi 15 novembre**. Merci de bien vouloir replacer le livre emprunté dans le cartable de votre enfant au plus tard jeudi matin.

2) **La visite du chantier** est confirmée pour **le vendredi 16 novembre à 10h30**. Merci de bien vouloir à nouveau remplir l'autorisation de sortie.

3) Nous recevons **nos correspondants le mardi 27 novembre**. Nous irons manger le repas du midi avec eux à la maison pour tous. Pour les enfants déjeunant à la cantine, le pique-nique est prévu. Pour les autres, merci de bien vouloir prévoir un repas froid ainsi qu'une bouteille d'eau dans un sac à dos à part.
Nous les recevrons ensuite dans notre école et notre classe autour d'un goûter. Pour cela, les enfants qui le désirent peuvent apporter **gâteaux, biscuits, bonbons ou boissons** pour rendre ce moment plus convivial.
D'avance merci pour votre participation.

Cordialement,

Mme Boyenval

Signatures des parents :

Classe de CP - CE1

Mme BOYENVAL

Je soussigné Mme HOUDELIER

autorise / n'autorise pas mon enfant ALEXANDRE HOUDELIER

à participer à la sortie du 16 novembre pour la visite du chantier de la place Ollivier.

Je suis disponible pour accompagner la classe de 10h20 à 11h30.

oui non

Signature des parents :

Claudie Houdelier

5/11 : Bonjour,

Merci de nous accompagner pour la sortie demain. Rendez-vous à 10h20 devant le portail de la cour du bas

Cordialement,

Bey S.

C'est noté! OK. Claudie Houdelier

Classe de CP - CE1

Mme BOYENVAL

Plusieurs enfants de la classe ont attrapé **des poux**. Merci de bien vérifier **régulièrement** la tête de votre enfant et traiter si nécessai éviter la propagation et la récidive.

Important : Traiter uniquement la tête de l'enfant ne suffit pa vêtements, la literie ainsi que tout ce qui est en contact avec la l'enfant doit aussi être traité.

Signature des parents :

Claudie Houdelier

Informations diverses

1) Nous irons à **la médiathèque** **jeudi 29 novembre**. Merci de bien vouloir replacer le livre emprunté dans le cartable de votre enfant au plus tard jeudi matin.

2) **Rappel** : Les correspondants viennent dans notre école **mardi 27 novembre** si la météo le permet car ils ont la visite du moulin à huile et du village le matin et ne se déplaceront pas en cas de pluie. La confirmation de leur venue aura lieu lundi (mot dans le cahier jaune).

Le pique-nique est prévu par la cantine. Pour les enfants ne mangeant pas à la cantine ce jour, merci d'en prévoir un ainsi qu'une bouteille d'eau dans un sac à dos à part.

Les enfants voulant participer à la confection **du goûter** peuvent apporter des boissons, des gâteaux ou des bonbons le mardi matin.

Merci de remplir l'autorisation suivante :

J'autorise mon enfant ..HOUDELIER ALEXANDRE.....
à déjeuner à la maison pour tous **mardi 27 novembre**.

Signature des parents :

Claudy Houdelier

Venue des correspondants mardi 27 novembre 2012

Suite aux prévisions météo, la visite de nos correspondants n'aura pas lieu demain, mardi 27 novembre. Elle est reportée au **jeudi 6 décembre 2012**.

Signature des parents :

Claudy Houdelier

Informations diverses

1) Nous visiterons **l'exposition sur le son** à la médiathèque **vendredi 30 novembre**.

2) Pour vous permettre de vous organiser, je vous annonce dès maintenant qu'**une réunion d'information** aura lieu dans la classe le **mardi 18 décembre** aux horaires suivants :

- **17h00** pour les **parents des enfants de CE1**
- **18h00** pour les **parents des enfants de CP**

Les horaires seront inversés pour la prochaine réunion (fin du deuxième trimestre).

Ce moment vous permettra de découvrir les productions plastiques de vos enfants, les travaux affichés, les affichages de classe... Il me permettra de vous faire le bilan des apprentissages effectués durant ce premier trimestre et de vous présenter la suite du travail envisagé.

Signature des parents :

Claudy Houdelier

Visite des correspondants

La **visite de nos correspondants** est confirmée **jeudi 06 décembre 2012**. L'organisation de la journée reste inchangée : pique-nique (fourni par la cantine pour les demi-pensionnaires) à la maison pour tous, jeux au jardin, visite de notre école et goûter dans notre classe (merci d'avance pour votre éventuelle participation).

Signature des parents :



Chers Parents,

Les écoles élémentaire et maternelles Ricolfi de Contes organisent, avec les Centres Musicaux des Alpes-Maritimes, sous l'égide de l'Inspection Académique, les concerts de Noël :

Chantons Noël
Des enfants chantent pour d'autres enfants
Chorales des élèves des écoles

Ces concerts soutiennent l'action de solidarité en faveur d'enfants moins favorisés. Les sommes récoltées, lors de la vente à l'école de cartes de vœux, seront intégralement reversées à l'UNICEF.

Les cartes vous sont proposées à l'achat à partir de demain et jusqu'au soir des concerts, au prix de 3 euros l'une ou 5 euros les deux.

Nous vous remercions de votre aide.

M. Jean-Pierre Spies

signature des parents :

Note aux Parents

Concerts de Noël

Votre enfant pourra participer au concert de Noël qui aura lieu le

jeudi 20 décembre 2012
à 18 heures
au Gymnase municipal de Contes

Le rendez-vous est fixé à
17 heures 45 devant le Gymnase.

Votre enfant devra retrouver son maître ou sa maîtresse et attendre dans le calme avec sa classe avant de rentrer dans la salle.

Vous pourrez retrouver votre enfant à la fin du concert à la porte vitrée du Gymnase, où les élèves se rendront sous la conduite de leur enseignant.
En aucun cas un élève ne devra partir sans l'autorisation expresse du maître ou de la maîtresse.

Il vous est demandé de préparer pour votre enfant une tenue composée d'un haut de couleur unie (couleur vive, sans trop de paillettes) sans aucune inscription et d'un bas sombre (noir ou bleu marine).

Merci.

A retourner à l'école:
Mon enfant _____

participera au concert du 20 décembre / ne participera pas au concert du 20 décembre.
(veuillez rayer la mention inutile)

Signature des Parents:

Informations diverses

1) Merci de **votre participation au goûter** du jeudi 6 décembre. Nous avons pu accueillir nos correspondants et passer un moment très convivial avec eux.

2) Nous avons la chance de pouvoir assister à **la projection du film "Kirikou"** en présence de son réalisateur Michel Ocelot **vendredi 21 décembre à 13h30** à la maison pour tous. Une participation financière est demandée à chaque classe pour pouvoir y participer. Merci de bien vouloir fournir **1,50 €** à votre enfant pour contribuer à cette participation.

3) **Rappel** : Réunion d'information **mardi 18 décembre** (rendez-vous dans la cour des artichauts).

17 h 00 : parents des enfants du CE1

18 h 00 : parents des enfants du CP

Signature des parents :

Office Communal
de la Jeunesse et de la Culture

Chers parents,

Nous vous rappelons que la **chorale de Noël de l'école Ricolfi** aura lieu le **Jeudi 20 décembre à 18h00**, au gymnase de Contes, pour certains enfants.

Afin de permettre aux enfants de participer au **concert**, nous vous informons qu'à titre exceptionnel, l'accueil périscolaire (garderie) du **jeudi 20 décembre 2012** se déroulera **de 16h30 jusqu'à 18h00**, pour tous les enfants, **sous le préau de la cour du bas jusqu'à 17h et dans le réfectoire de 17h à 18h. Vous pourrez récupérer votre enfant à tout moment à partir de 16h30.**

La chorale étant encadrée par les instituteurs de l'école, nous vous prions de **respecter l'heure limite de 18h00**.

L'équipe d'encadrement.


Vive l'école de Contes !
CE1


déjà
et
dans
quatre
deux
où
tout
BLEU
VERT
MARRON
JAUNE
NOIR
ROSE
GRIS
VIOLET
BLANC


Vive l'école
CP
CE1
Calendrier
Tableau des responsabilités




MARRON
JAUNE
NOIR
ROSE
GRIS
VIOLET
BLANC
Nos mots du jour
Septembre
Octobre
Les vendanges
La laie
Un agenda
La feutrine
Un pitre
Chavirer
Le ramage
Une combine
Repriser
Un tromb
Se ruer
Le gibier






BURI
RUBBE

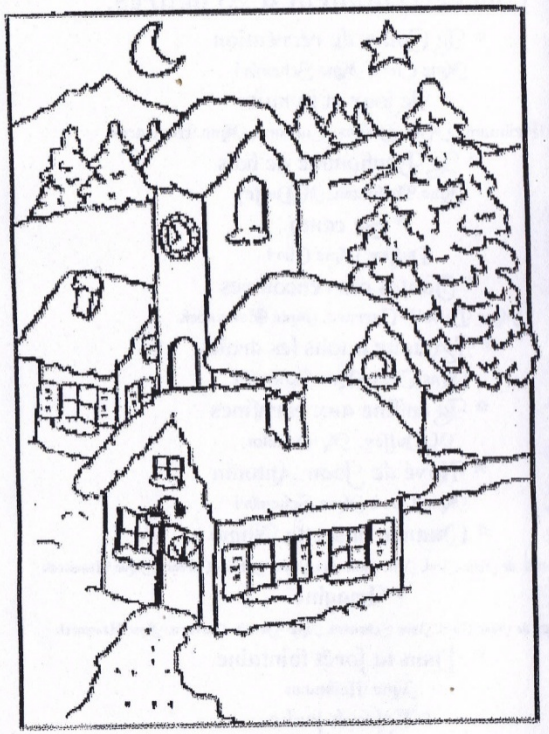



Concerts de Noël

Gymnase de Contes

Jeudi 20 Décembre 2012

Les enfants des écoles Ricolfi

chantent au profit de l'Unicef



Concerts de Noël

Les enfants des écoles Ricolfi chantent au profit de l'Unicef Jeudi 20 décembre 2012, Gymnase de Contes

Les élèves de la maternelle Ricolfi 2 chantent à 16 heures 45.

* Le Noël des Marmottes
M. Ugvador
* Neige blanche
M. Ugvador, M. Sclavo
* L'Alphabet
M. Sclavo
* Petit Prince
M. Olivetti
* Une fleur m'a dit
M. Ugvador, M. Sclavo, M. Olivetti
* Belle nuit
M. Ugvador
* Derrière chez moi
M. Sclavo
* Comme un oiseau
M. Olivetti
* Rose blanche
M. Ugvador, M. Sclavo, M. Olivetti
* Le Canon des flocons
M. Ugvador, M. Sclavo, M. Olivetti

* Final :
Petit papa Noël

Des élèves de l'école élémentaire (1er concert) chantent à 18 heures.

* Les Souliers
Mme Pastor, Mme Giliberto et M. Spies, Mme Boyenval
* Soleil
Mme Michellis, M. Michellis, M. Sagot
* Le Sens de la vie
Mme Michellis, M. Michellis, Mme Boyenval
* L'Immortèla
Mme Pastor, Mme Giliberto et M. Spies
* La Ballade nord-irlandaise
Mme Michellis, M. Michellis, M. Sagot
* Imagine
Les Anglicistes de Mme Michellis, M. Michellis, M. Sagot
* Quanno nascette Ninno
Les Italianisants de Mme Michellis, M. Michellis, M. Sagot
* Les Enfants sages
Mme Pastor, Mme Giliberto et M. Spies, Mme Boyenval
* Merci d'être
Mme Michellis, M. Michellis, M. Sagot
* Buona sera
Mme Michellis, M. Michellis

* Final : Des Ricochets

Des élèves de l'école élémentaire (2ème concert) chantent à 20 heures.

* Le Cours de récréation
Mme Cirri, Mme Schembri
* Le jour et la nuit
Mme Heilmann, Mme Dubois-Carrara, Mme Hemzacek
* Le Bonhomme de bois
Mme Heilmann, M Duffey
* Se canto
Duffey, Mme Cirri
* Toutes ces rencontres
Mme Dubois-Carrara, Mme Hemzacek
* L'Amour a tous les droits
Mme Cirri, Mme Schembri
* La colline aux coralines
M Duffey, M Vouillot
* Nové de Joan Antonin
Mme Cirri, Mme Schembri
* Quanno nascette Ninno
Les Italianisants de Mme Cirri, Mme Schembri, Mme Dubois-Carrara, Mme Hemzacek
* Imagine
Les Anglicistes de Mme Cirri, Mme Schembri, Mme Dubois-Carrara, Mme Hemzacek
* Dans la forêt lointaine
Mme Heilmann
* Kakkuk janko
* Coucou hibou
Mme Heilmann
* Les Petits papiers
Mme Dubois-Carrara, Mme Hemzacek, Mme Schembri, M. Vouillot
* Le petit sapin
M. Duffey

* Final : Chante











Classe de CP - CE1
Mme BOYENVAL

Chers parents,

Nous voici à la fin de la période 2 de cette année scolaire 2012 - 2013.

1) Les évaluations et le livret d'évaluation :

Merci de bien vouloir prendre connaissance du livret d'évaluation de votre enfant présentant le bilan des compétences acquises au terme de ce premier trimestre et de le signer.
Vous trouverez joint à ce livret les évaluations de la période 1 passées en octobre et celles de la période 2 passées la semaine dernière.
Comme pour les dernières évaluations, si quoi que ce soit ne vous paraît pas clair ou vous inquiète, n'hésitez pas à venir m'en parler immédiatement.

2) Les devoirs pendant les vacances de Noël :

Il est important que votre enfant lise un peu **tous les jours**. Pour cela, ils peuvent relire les "Je lis" des épisodes de Tibili et de Timothée (cahiers de français n°1 et 2). Le livre offert à l'école pour Noël sera lu pendant les vacances et présenté aux camarades de la classe à la rentrée en janvier. Bien évidemment, la lecture peut se faire sur tout autre support (livre de la médiathèque, livre personnel...).
De même, il est important qu'ils reprennent le syllabaire pendant les vacances et lisent sans hésiter les syllabes étudiées.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes et vous adresse tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Cordialement,

Mme BOYENVAL

Signature des parents :

Bonjour,

Un gros merci pour la délicate attention que vous avez eue à l'occasion des fêtes de fin d'année.

A mon tour, je vous adresse tous mes meilleurs vœux pour 2013.

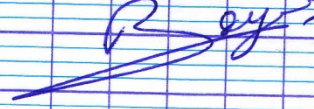

Bonjour,

Nous meilleurs vœux pour 2013 !

Claudia, Eric et Alexandre

Information importante

Un enfant de la classe a attrapé **la rubéole**.

Signature des parents :





varicelle janvrier 2013



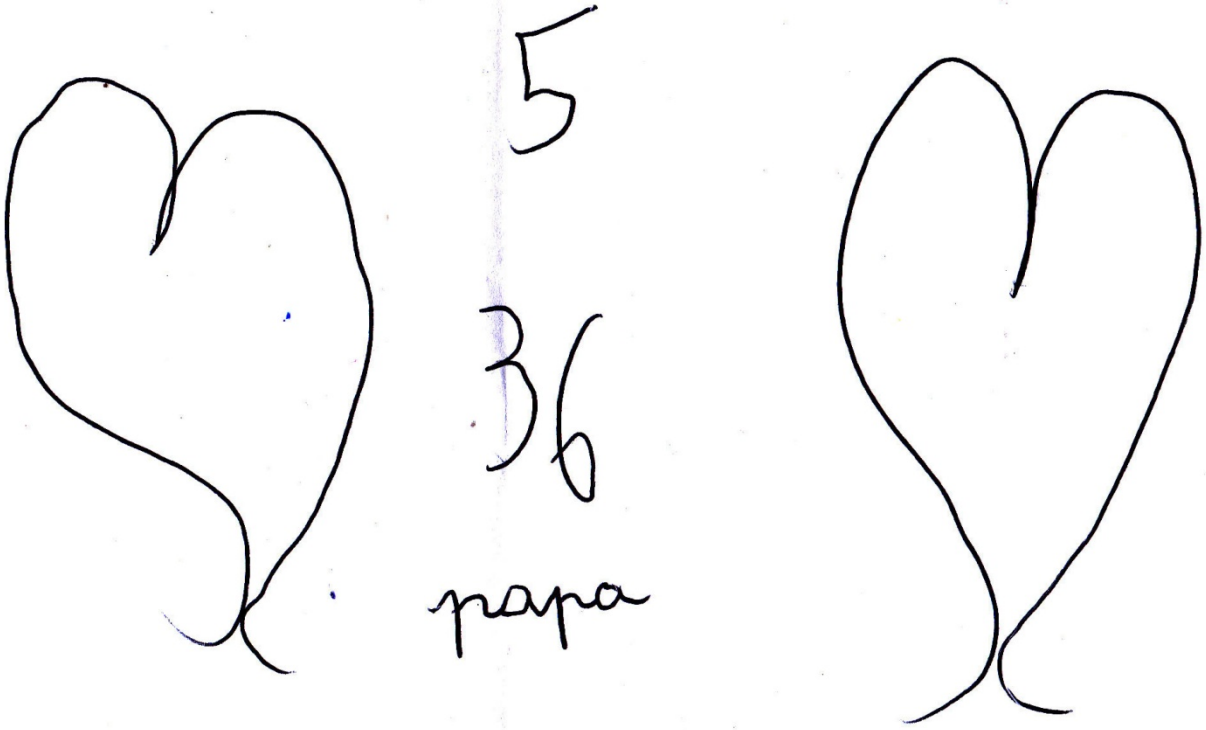
5
36
papa


Reebok
Fraisier

LE JEUDI 31 JANVIER 2013,

il n'y aura pas de garderie;

le service de restaurant scolaire municipal ne sera pas assuré.

Aucun accueil des enfants n'étant assuré entre la fin de la classe du matin à 11 heures 30 et l'ouverture du portail de l'école pour la classe de l'après-midi à 13 heures 20, nous vous prions, par souci de sécurité, de bien vouloir nous informer des dispositions que vous prendrez pour récupérer vos enfants à 11 heures 30.

Sincères salutations.

Jean-Pierre Spies

Réponse des parents de l'enfant :

(entourer)

> Une personne adulte viendra chercher mon enfant à 11 heures 30.
(nom de cette personne : Mme. HOUDELIOR) CLAUDIA
M. HOUDELIOR ERIC

> ~~Mon enfant partira seul pour rejoindre le domicile.~~

signature des parents :

Claudia Houdelior

Madame, Monsieur,

Un mouvement national de grève aura lieu le jeudi 31 janvier 2013.
Le personnel des écoles et du restaurant scolaire a décidé de s'associer à cet appel à la mobilisation.

De ce fait, le jeudi 31 janvier 2013 :

- **La garderie du matin ne sera pas assurée.**
- **La cantine sera fermée et aucun accueil des enfants ne pourra être assuré de 11h30 à 13h30.**

Le service scolaire

CARNAVAL 2013

Chers parents,

Voici les informations concernant l'organisation du Carnaval de l'école :

Il aura lieu le lundi 11 février, dans l'après-midi, pendant le temps scolaire (reporté le mardi 12 en cas de mauvais temps).

C'est un moment qui doit permettre à chacun de retrouver le sens de la fête grâce aux déguisements, à la musique, à la danse, qui sont les éléments de la fête traditionnelle, tout en respectant la sécurité des enfants.

Les serpentins et les confettis en papier sont autorisés, mais les bombes sont interdites.

Après un temps de préparation en classe à 13 heures 30, les classes défileront en cortège dans le vieux village, puis sur les places Allardi et Ollivier, en présence des parents, qui sont invités à se déguiser pour participer à cette première partie.

A 15 heures, les élèves seront de retour dans la cour de l'école pour prendre un goûter et continuer la fête, mais la cour sera réservée aux élèves, et ce jusqu'à la sortie de 16 heures 30.

La Mairie offre comme les années précédentes les boissons.

Le goûter est constitué des pâtisseries apportées par les parents, dès le matin ou à 13 heures 30.

Nous remercions tous ceux et celles grâce à qui les enfants vont se régaler.

Le Conseil des Maîtres

Réponse :

M., Mme Foudelier portera gateau /le matin / l'après midi/.

signature des parents :

Claudi Foudelier

CARNAVAL 2013

Chers parents,

Voici les informations concernant l'organisation du Carnaval de l'école :

Il aura lieu le lundi 11 février, dans l'après-midi, pendant le temps scolaire (reporté le mardi 12 en cas de mauvais temps).

C'est un moment qui doit permettre à chacun de retrouver le sens de la fête grâce aux déguisements, à la musique, à la danse, qui sont les éléments de la fête traditionnelle, tout en respectant la sécurité des enfants.

Les serpentins et les confettis en papier sont autorisés, mais les bombes sont interdites.

Après un temps de préparation en classe à 13 heures 30, les classes défileront en cortège dans le vieux village, puis sur les places Allardi et Ollivier, en présence des parents, qui sont invités à se déguiser pour participer à cette première partie.

A 15 heures, les élèves seront de retour dans la cour de l'école pour prendre un goûter et continuer la fête, mais la cour sera réservée aux élèves, et ce jusqu'à la sortie de 16 heures 30.

La Mairie offre comme les années précédentes les boissons.

Le goûter est constitué des pâtisseries apportées par les parents, dès le matin ou à 13 heures 30.

Nous remercions tous ceux et celles grâce à qui les enfants vont se régaler.

Le Conseil des Maîtres

Réponse :

M., Mme Foudelier portera gateau ...../le matin / l'après midi/.

signature des parents :

Claudi Foudelier

Madame, Monsieur

Au cours de la prochaine période, nous projetons d'organiser un cycle « escalade » avec les élèves des classes de CP/CE1 de Mme Boyenval et du CE1 de Mme Heilmann au site du Plantier à Contes. Une réunion d'information aura lieu le mardi 5 mars à 18h en salle 3. Elle sera animée par les enseignantes et M. Perrier professeur d'escalade à l'UFR Staps de Nice.

Votre présence est indispensable. Nous comptons sur vous.

Cordialement.

Les enseignantes.

Signature des parents : Claudy Boudelin

Madame, Monsieur,

Un mouvement national de grève aura lieu le mardi 12 février 2013.
Le personnel des écoles et du restaurant scolaire a décidé de s'associer à cet appel à la mobilisation.

De ce fait, le mardi 12 février 2013 :

- **La cantine sera fermée et aucun accueil des enfants ne pourra être assuré de 11h30 à 13h30.**

Le service scolaire

CAISSE DES ECOLES DE CONTES
MAIRIE DE CONTES
(06390) CONTES

Informations importantes

1) Mr PERRIER, professeur d'EPS à l'UFR STAPS ne pourra pas se joindre à nous le mardi 5 mars. **La réunion d'information sur le cycle escalade est donc reportée au jeudi 7 mars à 18h**.

2) Suite à notre travail en classe sur **les ordinateurs** durant les mois de janvier et février, vous pouvez retrouver les activités créées par vos enfants sur le site de l'école :
www.ac-nice.fr/ienstandre/ricolfi/ à la rubrique « Classe 5 ».

3) **Il n'y aura pas classe mardi 12 février pour cause de grève**.

Signature des parents :

Maud Soudlier

CARNAVAL 2013

Chers parents,

En raison du mauvais temps et des risques d'averse prévus, le Carnaval est reporté au VENDREDI 15 FEVRIER.

Merci à tous les parents qui ont déjà annoncé **des pâtisseries,** ils pourront, nous l'espérons, s'organiser pour vendredi.

Le Conseil des Maîtres

signature des parents : Claudiffon de Lier

Madame, Monsieur, Chères familles,

Le ministre a lancé une Refondation de l'école. Si la priorité à l'école primaire est enfin reconnue, celle-ci est totalement parasitée par une réforme des rythmes scolaires qui se dessine dans le flou et le désordre.
Au départ, le ministre annonçait le retour de la semaine à 4,5 jours avec une journée scolaire *« allégée et mieux articulée avec les temps péri-éducatifs » pour qu' « aucun enfant ne soit hors de l'école avant 16H30 ».*
A l'arrivée, la journée scolaire passerait à 5h 30 en moyenne au lieu des 6 heures actuelles, et les activités péri-éducatives lors d'une pause du midi rallongée ou après l'école vers 15H45, ne seront pas obligatoires, ni forcément gratuites pour les familles. Tout dépendra des ressources de la commune. Cette réforme générerait ainsi de fortes inégalités territoriales

Attachés à la réussite de nos élèves et au bien-être de votre enfant, nous ne sommes pas satisfaits de ce bricolage des temps scolaires et périscolaires.

Pour autant, nous ne voulons pas de statu quo. Mais, nous pensons qu'il faut donner plus de temps pour organiser une réforme des rythmes scolaires réussie pour tous les enfants et dans toutes les écoles. Nous demandons la mise en place d'une refondation de l'école construite dans la concertation , et que soient revus les programmes, que soient confortés et améliorés les dispositifs essentiels que sont les Rased et les remplaçants, la formation, les possibilités de travailler en petit groupe, les effectifs des classes, l'accueil des élèves en maternelle, l'éducation prioritaire...

C'est pour ces raisons que nous serons en grève le 12 février prochain !

Bien cordialement.

L'enseignant de votre enfant.


Date :
Vendredi
Météo :


Madame BOYER
Ecole St Sylvestre 1
NICE
Nous avons lu . . .
Bonsoir
Bonjour
Année
AIRNESS


boutique




Z
ZORRO














ACHER Clémy née COHEN
ALUNNI Charles
BERTANO Louis
CAISSON André
D'ORTOLI Paul
RAGAI Guillaume
SCINELLI François
I Jean Baptiste
TORE Pierre
INI Joseph
INI Roland
DOCHINE
O Louis
N Jean
LGERIE
OU Jacky







Classe de CP - CE1

Mme BOYENVAL

Chers parents,

Nous voici à la fin de la période 3 de cette année scolaire 2012 - 2013.

1) Les évaluations

Merci de bien vouloir prendre connaissance des évaluations passées en fin de période et de les signer (lecture, écriture dans le cahier vert et maths page 95 du fichier).

2) Les devoirs pendant les vacances de février :

Comme durant les précédentes vacances, il est important que votre enfant lise un peu **tous les jours**. Pour cela, ils peuvent relire les "Je lis" des épisodes de de Timothée (cahier de français n°2) et ceux des trois brigands (cahier de français n°3). Bien évidemment, la lecture peut se faire sur tout autre support (livre de la médiathèque, livre personnel…). De même, il est important qu'ils lisent sans hésiter toutes les syllabes du syllabaire.

Je souhaite à vos enfants de très bonnes vacances reposantes et espère les retrouver en pleine forme à la rentrée.

Cordialement,

Mme BOYENVAL

Signature des parents :

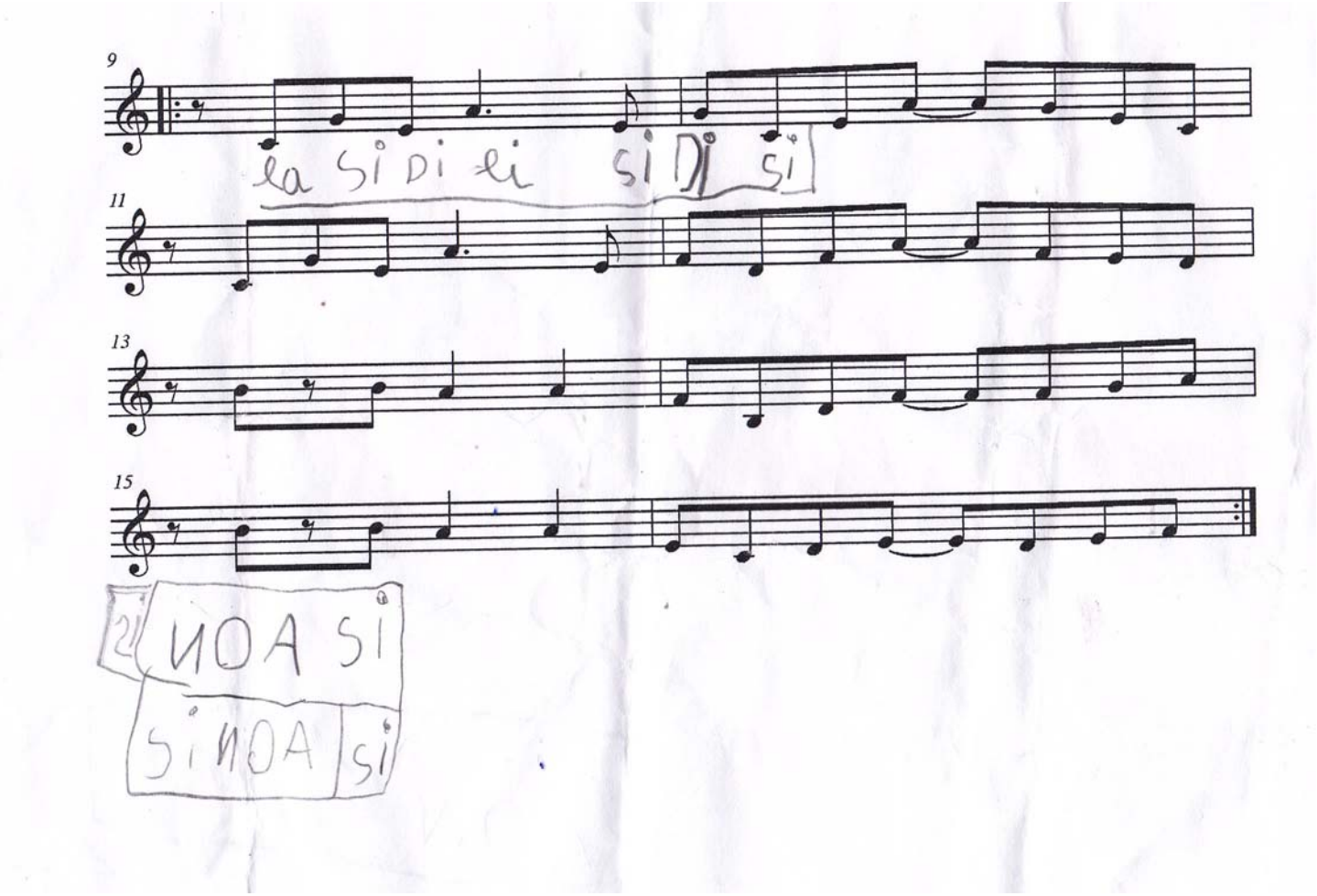
9
la si di li si si
11
13
15
2
MOA SI
SI MOA SI

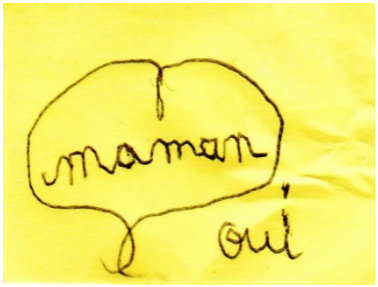
maman
oui

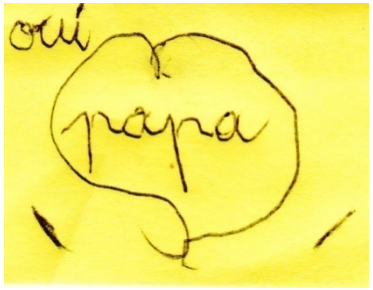
oui
papa

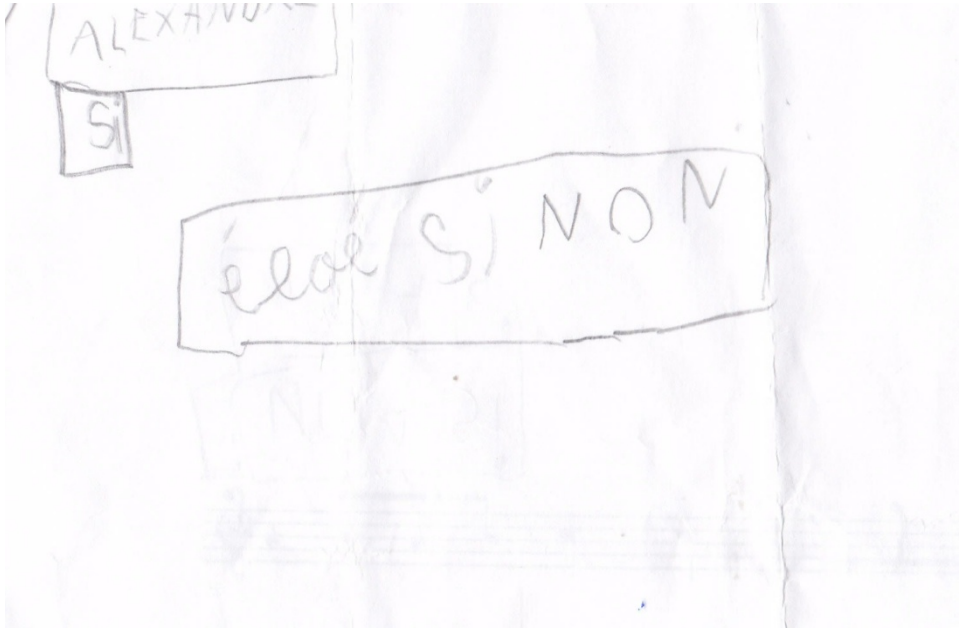
SI
NON

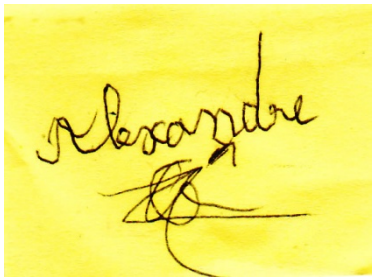

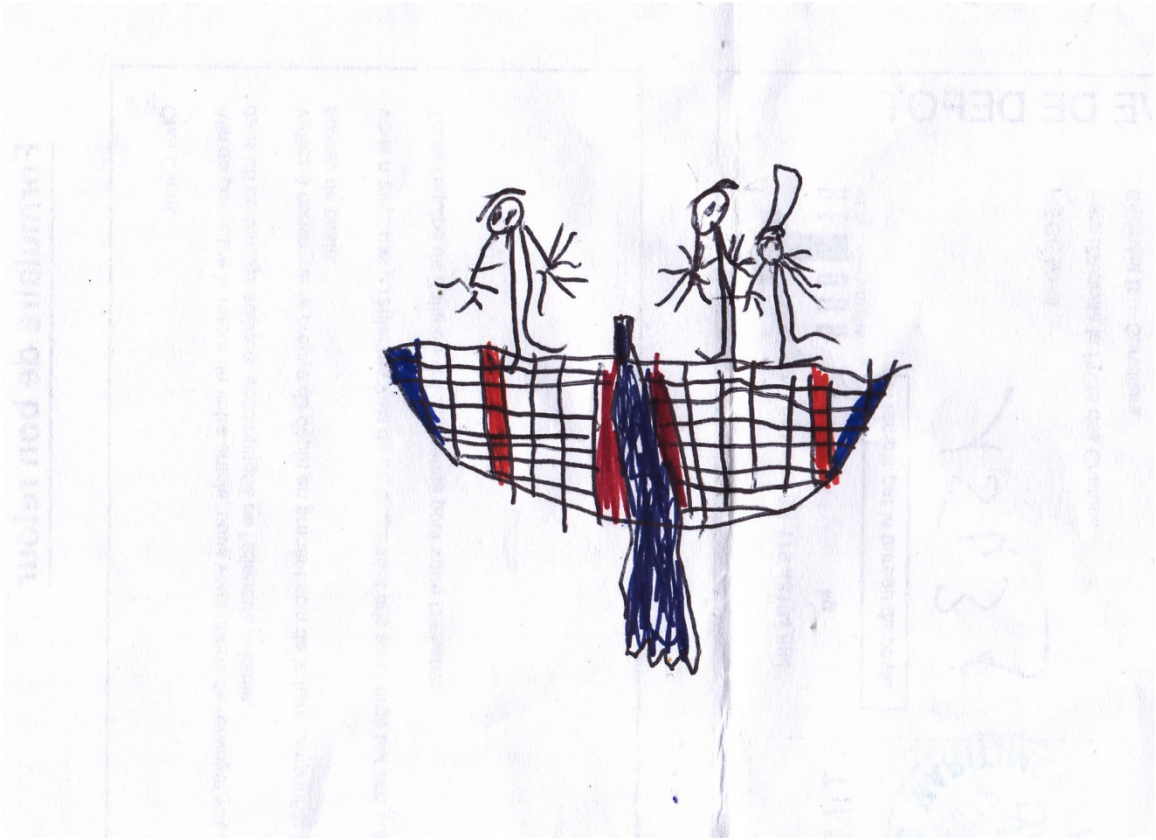

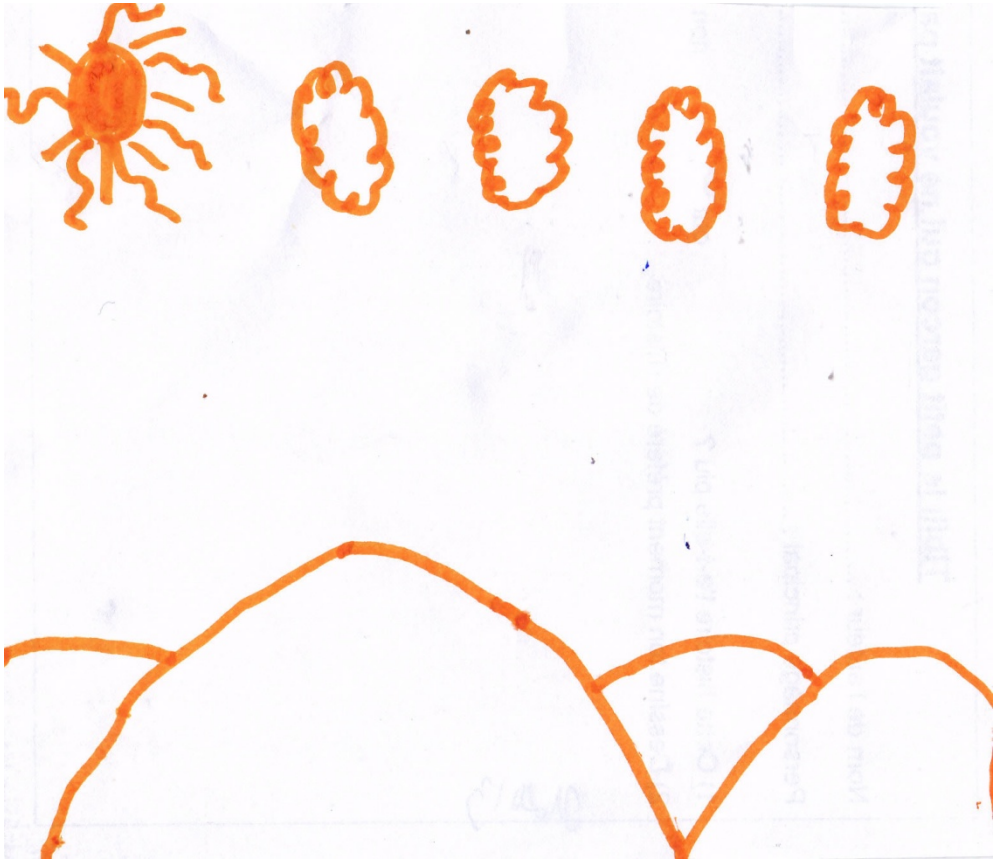



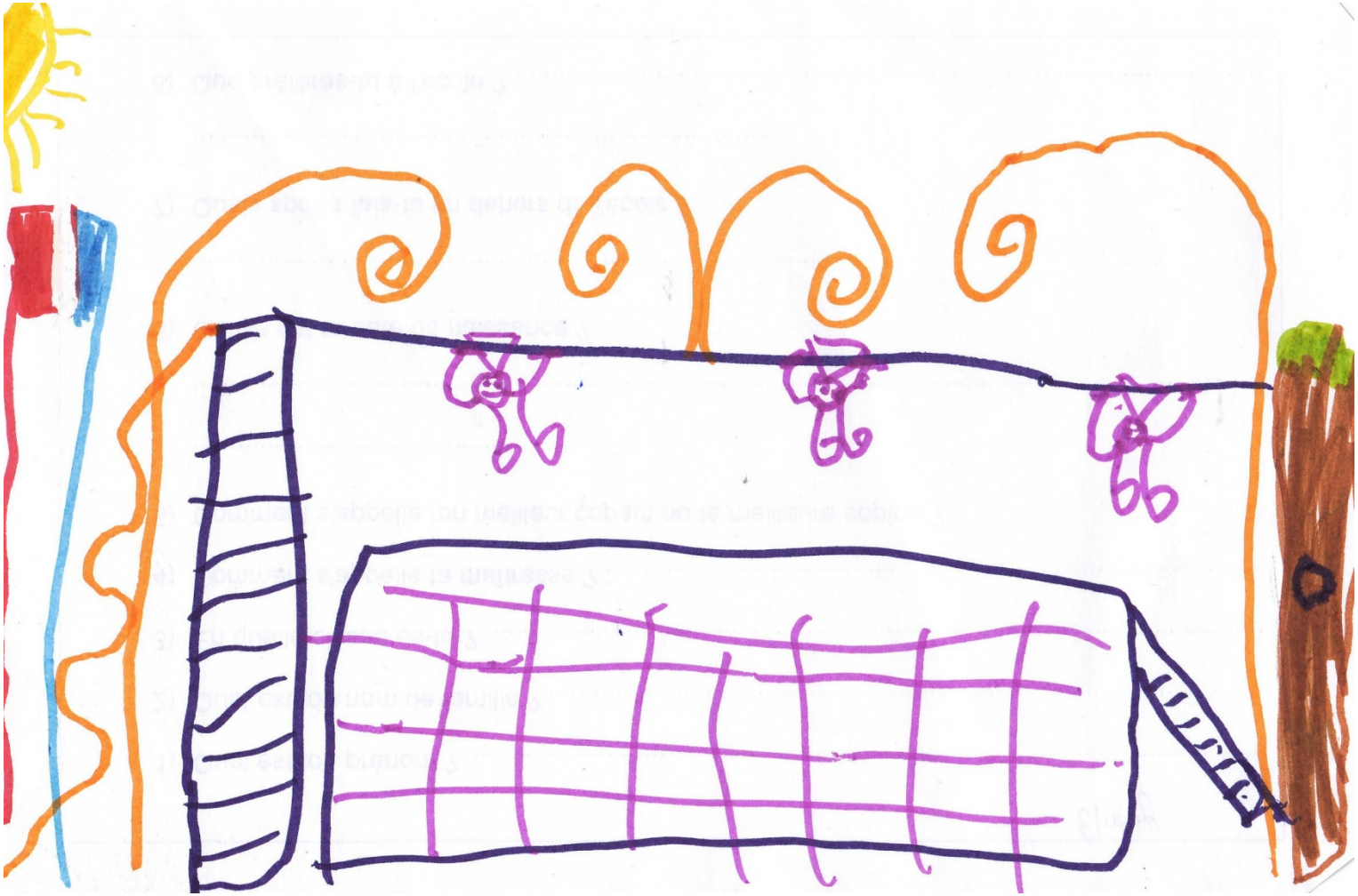


Alexandre

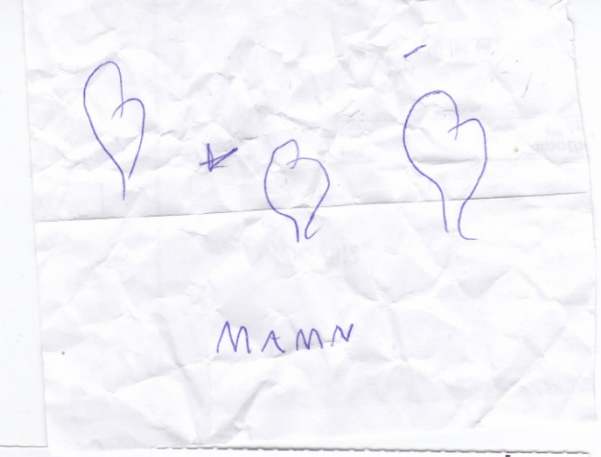
MAMN

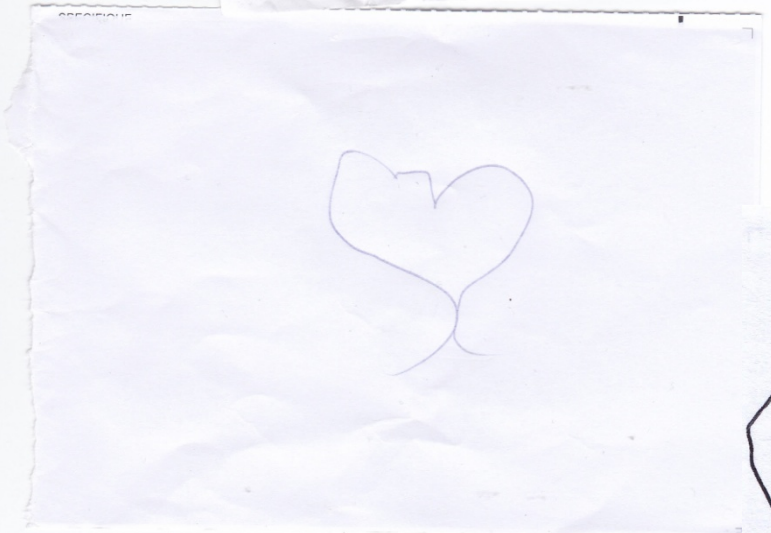



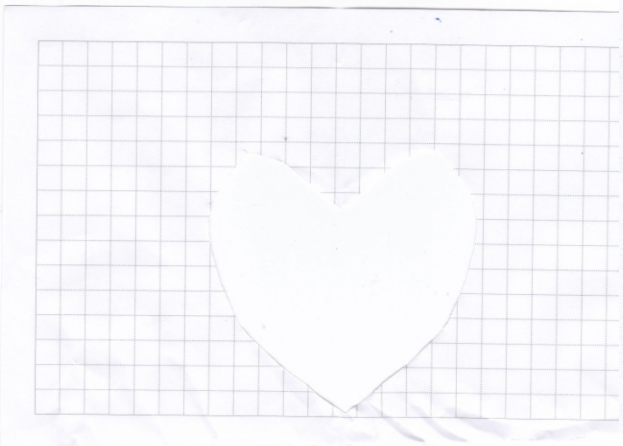

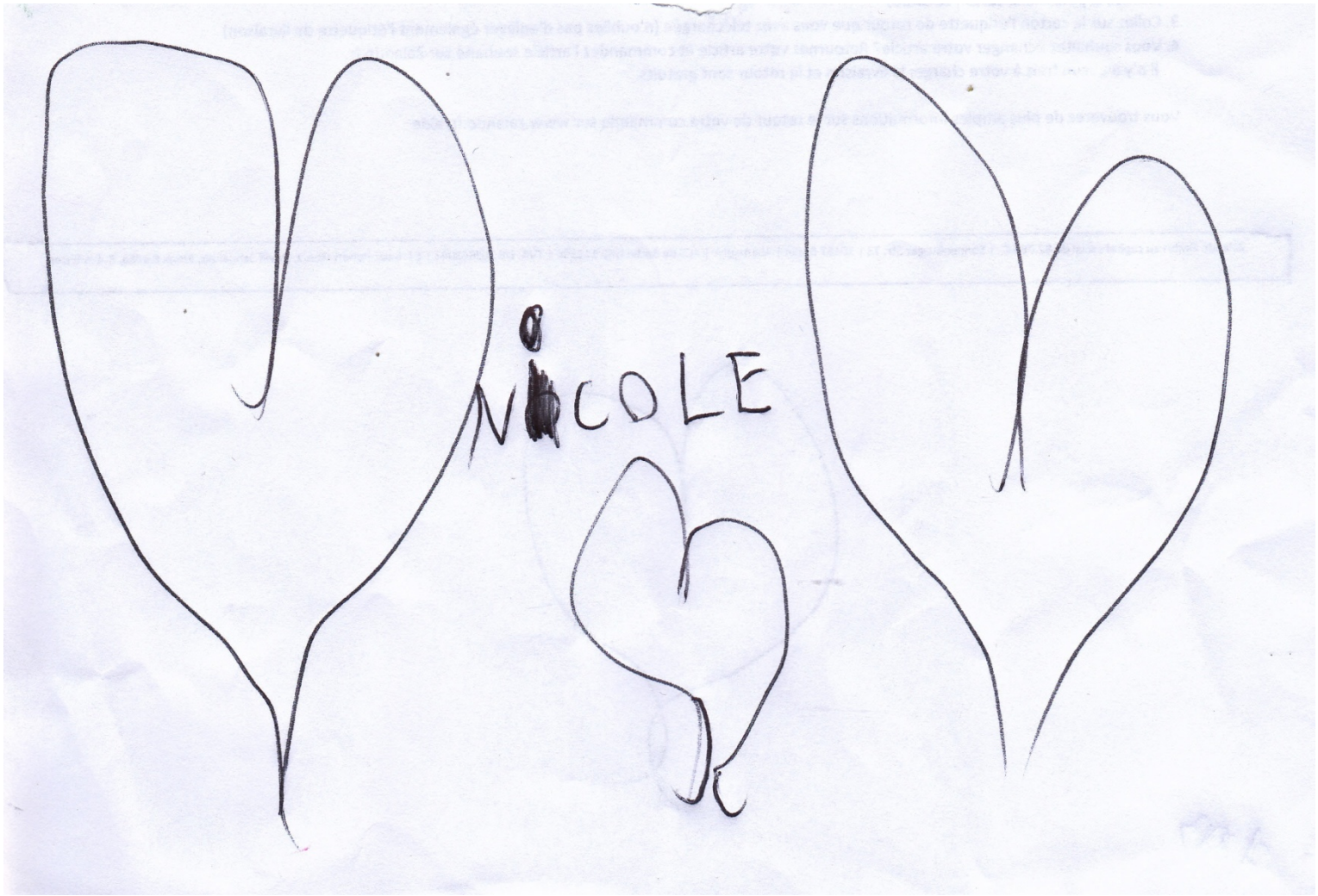
NICOLE

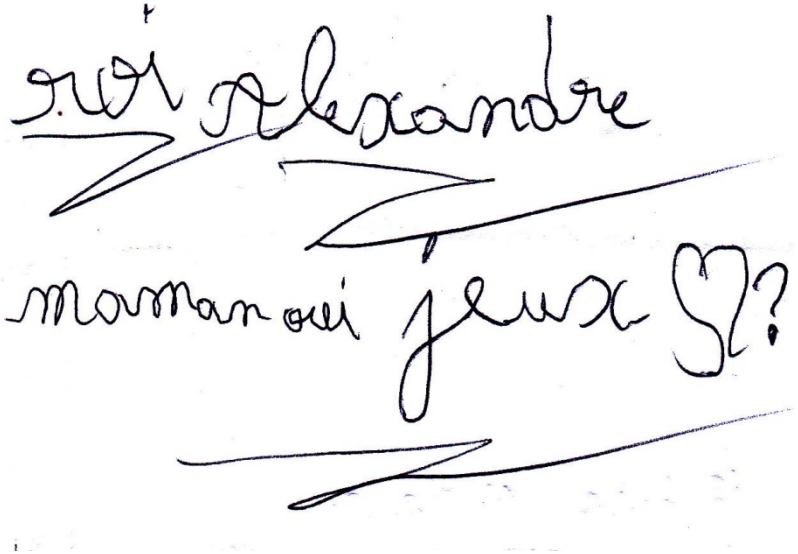

roi Alexandre

maman oui jeux ♡?

Inscriptions pour l'année scolaire 2013-2014 dans les écoles de Contes.
Les inscriptions se dérouleront **du lundi 4 au vendredi 29 mars**. Se présenter à la mairie de Contes, service scolaire, rue du 8 mai 1945, aux jours et heures suivants : du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 45.

Sont concernés : les enfants nouvellement inscrits sur la commune et les enfants changeant d'école sur la commune (sauf les enfants de maternelle 1 et 2 entrant au CP à Ricolfi).

Pièces à fournir (documents originaux) : le livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant, portant filiation ; en cas de séparation ou de divorce, le jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant ; l'attestation de domicile ; et en cas de changement d'école, le certificat de radiation.

Pour plus de renseignements vous pouvez vous adresser au service scolaire en mairie de Contes, au 04 93 79 00 01, auprès de Séverine Lanseman.


Vive l'école de Contes!




6:Phrase interrogative
Elle pose une question.
1) Tu lis ?
2) Est-ce que tu lis ?
3) Lis-tu ?
7: Les pronoms personnels
singulier pluriel
je nous
tu vous
il, elle, on ils, elles
6 : Le son [e]
[e]
du du un un
thé papier nez pied
5 : Le son [ə]
[ə]
e eu œu
leçon feutre nœud
La journée

Escalade

1) Rappel : **Réunion d'information jeudi 07 mars 2013 à 18h** en salle 3. Je compte sur votre présence qui est indispensable pour prendre connaissance des modalités d'organisation de cette activité qui sera mise en place très prochainement.

En raison du nombre élevé de parents (ceux de notre classe et ceux de Mme HEILMANN), merci de ne pas amener les enfants (dans la mesure du possible).

2) Merci de bien vouloir remplir consciencieusement **le tableau** ci-joint et le ramener au plus tard jeudi 07 mars. Ces informations sont indispensables pour le prêt du matériel d'escalade à votre enfant.

Vous en remerciant par avance,

Mme BOYENVAL

Signature des parents :

07.03.13

Bonjour, mme. Boyenval.
Je suis ok pour toute les dates pour l'escalade.

Claudy Soudelier

Bonjour,

Un grand merci, ce sera avec plaisir.
J'irai rendre la clé USB à Alexandre, merci pour les photos et les films du carnaval.
Bon week-end !

Regis.


19-03-2013 terceiro dentinho que caiu


All things grow with love
CARGO

Chers parents,

Le jeudi 7 mars s'est déroulée la réunion d'information sur le cycle escalade qui concerne les classes de Mmes Boyenval et Heilmann.

Le coût total du projet s'élève à 660 euros et l'association "Le club du Sagittaire" nous fait un don de 200 euros. Une **participation financière** de 1,50 euros par enfant et par séance vous est demandée soit **un total de 9 euros** pour la totalité des 6 séances (en espèces ou par chèque à l'ordre de "Les petites souris").

Pour nous rendre à pied sur le site d'escalade du Plantier en toute sécurité, nous avons besoin de **3 parents accompagnateurs** par séance. Merci de bien vouloir indiquer si vous êtes disponibles pour nous accompagner sur l'autorisation de sortie ci-jointe.

Merci de bien vouloir mettre vos enfants en tenue de sport les jours des séances.

Dates des 6 séances : **26/03**, **02/04** et **09/04** avant les vacances de printemps et **30/04**, **07/05** et **14/05** après les vacances de printemps.

Départ à 13h15 de l'école Retour entre 16h45 et 17h00 à l'école	**26/03**	**02/04**	**09/04**
Départ à 12h15 de l'école Retour entre 15h30 et 16h00 à l'école	**30/04**	**07/05**	**14/05**

Très cordialement,

Signatures des parents :

Mme Boyenval

Je soussign(é) CLAUDIA HOUDELIER **autorise** mon enfant ALEXANDRE HOUDELIER élève de CP/CE1 dans la classe de Mme BOYENVAL à participer aux 6 sorties escalade au site du Plantier à Contes les mardis 26 mars, 2, 9 et 30 avril, 7 et 14 mai.

Je suis disponible pour accompagner la classe (inscrire votre nom) :

Mardi 26 mars de 13h15 à 17h00	HOUDELIER
Mardi 02 avril de 13h15 à 17h00	HOUDELIER
Mardi 09 avril de 13h15 à 17h00	HOUDELIER
Mardi 30 avril de 12h15 à 16h00	HOUDELIER
Mardi 07 mai de 12h15 à 16h00	HOUDELIER
Mardi 14 mai de 12h15 à 16h00	HOUDELIER

Signature des parents :

Claudia Houdelier

Information importante

1) Nous irons à la **médiathèque** le **jeudi 21 mars**. Merci de remettre le livre emprunté dans le cartable.

2) Merci pour vos propositions d'encadrement pour les **séances d'escalade**. Beaucoup de parents se portent volontaires pour les 3 séances d'après les vacances. Tous sont les bienvenus.

Une seule séance est en manque d'accompagnateurs avec une seule maman. Il s'agit du **mardi 09 avril**. Merci de bien vouloir venir me voir si vous voulez effectuer des changements de date d'accompagnement de la classe pour pouvoir assurer celle-ci.

Signature des parents :

Claudine Audebert

Bonjour, Mme Boyenval
Vous pouvez venir avec ma belle mère et moi pour le mardi 09 avril.
Bonne journée !
Claudine Audebert

Le 19/03 : Bonjour,

Ce serait avec grand plaisir. Une autre maman s'est portée volontaire. Avec votre belle-mère et vous, il y aura bien 3 accompagnateurs et la sortie pourra se faire.

Merci !

Boys

C'est noté !

Bonne journée ! Claudie Fondelier

Escalade

1) La première séance aura lieu le **mardi 26 mars** (si la météo le permet).
Nous partirons de l'école à 13h15 pour nous rendre sur le site.
Merci de bien vouloir habiller votre enfant avec **un vieux jogging** et **des baskets**.
Dans un **petit sac à dos**, prévoir **un goûter** et **une bouteille ou une gourde d'eau**.

2) Merci de bien vouloir fournir pour le **lundi 25 mars**, **un sac plastique**.
Celui-ci sera étiqueté par mes soins et utilisé pour ranger les chaussons d'escalade que votre enfant utilisera lors de chaque séance d'escalade.

Cordialement,

Mme BOYENVAL

Signature des parents :

Dans le cadre de la modification du calendrier scolaire de l'année 2012-2013 qui avait aménagé deux semaines complètes pour les vacances d'automne, il y aura classe :

le mercredi 3 avril 2013
le vendredi 5 juillet 2013

signature des parents: Mandy Goudelier

(Alexandra)

Accompagnateur escalade

Séance du <u>mardi 26 mars</u>

Merci de vous être rendu disponible pour **nous accompagner** pour cette première séance d'escalade.

Nous vous attendons **<u>dans la cour des artichauts à 13h10</u>**. Merci de bien vouloir vous munir **d'un gilet réfléchissant** si vous en possédez un.

Nous comptons sur vous.

Cordialement,

Mme BOYENVAL

Mandy Goudelier

<u>Signature des parents :</u>


Yecki







Information importante

1) La deuxième **séance d'escalade** aura lieu **mardi 02 avril après-midi** (si la météo le permet). Comme lors de la première séance, nous partirons de l'école vers 13h15 et nous serons de retour **vers 17h00**. Merci de préparer pour votre enfant un sac à dos contenant :

- un goûter
- une bouteille d'eau
- un KWay

Prévoir aussi **une polaire** soit dans le sac à dos soit en habillant directement votre enfant avec dès le matin. Il est plus agréable pour les enfants d'effectuer les différents jeux d'escalade sans la veste. Le site du Plantier étant assez humide et froid en fin d'après-midi, il faut également qu'ils soient bien couverts.

2) Rappel : il y aura classe le **mercredi 03 avril** toute la journée.

3) Nous irons à la médiathèque le **jeudi 04 avril**. Merci de remettre le livre de la bibliothèque dans le cartable de votre enfant le mercredi soir au plus tard.

Signature des parents :

Claudie Houdelier

Accompagnateur escalade

Séance du mardi 02 avril

Merci de vous être rendu disponible pour **nous accompagner** pour cette deuxième séance d'escalade.

Nous vous attendons **dans la cour des artichauts à 13h10**. Merci de bien vouloir vous munir **d'un gilet réfléchissant** si vous en possédez un.

Nous comptons sur vous.

Cordialement,

Mme BOYENVAL





Madame, Monsieur,

Un mouvement national de grève aura lieu le mardi 09 avril 2013.
Le personnel des écoles et du restaurant scolaire a décidé de s'associer à cet appel à la mobilisation.

De ce fait, le mardi 09 avril 2013 :

- **La cantine sera fermée et aucun accueil des enfants ne pourra être assuré de 11h30 à 13h30.**

Le service scolaire

Informations importantes

1) La troisième séance d'escalade aura lieu le **mardi 09 avril** (si la météo le permet). Nous partirons de l'école à 13h20 pour nous rendre sur le site.
Rappel : La cantine scolaire n'est pas assurée ce jour-là.
Merci de bien vouloir habiller votre enfant avec **un vieux jogging** et **des baskets**.
Dans un **petit sac à dos**, prévoir **un goûter**, **une bouteille ou une gourde d'eau** et **un KWay**.

2) Nous fêterons le 100ème jour d'école **jeudi 11 avril**. Les parents qui le souhaitent peuvent participer au goûter en confectionnant des gâteaux ou en apportant des boissons ou des confiseries. Merci d'avance.

Cordialement,

Mme BOYENVAL

Signature des parents :

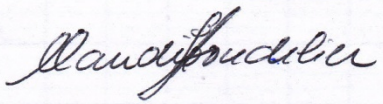


CHAMP


CAMP
STARS 2009
STARS 2009


MAGIC
EDELRID











noeud



noeud



Accompagnateur escalade

Séance du <u>mardi 09 avril</u>

Merci de vous être rendu disponible pour **nous accompagner** pour cette deuxième séance d'escalade.

Nous vous attendons **<u>dans la cour des artichauts à 13h20</u>**. Merci de bien vouloir vous munir **d'un gilet réfléchissant** si vous en possédez un.

Nous comptons sur vous.

Cordialement,

Mme BOYENVAL

<u>Signature des parents :</u>

Claudi Fondelier

ok pour moi et pour ma belle-mère

LE MARDI 9 AVRIL 2013,

le service de restaurant scolaire municipal ne sera pas assuré.

Aucun accueil des enfants n'étant assuré entre la fin de la classe du matin à 11 heures 30 et l'ouverture du portail de l'école pour la classe de l'après-midi à 13 heures 20, nous vous prions, par souci de sécurité, de bien vouloir nous informer des dispositions que vous prendrez pour récupérer vos enfants à 11 heures 30.

Sincères salutations.

Jean-Pierre Spies

Réponse des parents de l'enfant :

(entourer)

> Une personne adulte viendra chercher mon enfant à 11 heures 30.
(nom de cette personne : Claudia Boudelier

> ~~Mon enfant partira seul pour rejoindre le domicile~~.

signature des parents :

Classe de CP - CE1
Mme BOYENVAL

Chers parents,

Nous voici à la fin de la période 4 de cette année scolaire 2012 - 2013.

1) Les évaluations et le livret d'évaluation :

Merci de bien vouloir prendre connaissance du livret d'évaluation de votre enfant présentant le bilan des compétences acquises au terme de ce deuxième trimestre et de le signer.
Vous avez déjà eu connaissance des évaluations passées lors de la période 3 et vous trouverez joint à ce livret les évaluations de la période 4 passées la semaine dernière.
Comme pour le bilan du premier trimestre, si quoi que ce soit ne vous paraît pas clair ou vous inquiète, n'hésitez pas à venir m'en parler immédiatement.

2) Les devoirs pendant les vacances de printemps :

Il est important que votre enfant lise un peu **tous les jours**. Pour cela, ils peuvent relire les "Je lis" des épisodes des trois brigands et ceux de John Chatterton (cahiers de français n°3 et 4). Bien évidemment, la lecture peut se faire sur tout autre support (livre de la médiathèque, livre personnel...).
De même, il est important qu'ils reprennent le syllabaire pendant les vacances et lisent sans hésiter les syllabes étudiées.

3) La réunion d'information de la fin du deuxième trimestre :

Je vous convie à une réunion d'information **le vendredi 03 mai** à **17h00** pour faire le point sur les différentes notions abordées au deuxième trimestre et celles restant à apprendre. Comme pour la fin du premier trimestre, vous pourrez observer les affichages de notre classe ainsi que certaines productions plastiques de vos enfants. Je vous présenterai les différents projets engagés ainsi que ceux à venir.

4) La 4ème séance d'escalade

Notre 4ème séance d'escalade se déroulera **le mardi 30 avril** à 13h00. Nous partirons de l'école à **12h15** après le repas de cantine des enfants pour être sur le site à l'heure et nous serons de retour à l'école pour **16h30**.

Je souhaite à vos enfants de très bonnes vacances reposantes et espère les retrouver en pleine forme le lundi 29 avril.

Cordialement,

Mme BOYENVAL

Signature des parents :

Séjour à Portaventura



Cette année, pour les vacances de printemps, c'est en Espagne que le Comité d'Entreprise a organisé un séjour pour les kids des Traminots.

Après une douzaine d'heures en car, une petite centaine de jeunes âgés de 6 à 18 ans ont eu une semaine pour découvrir (ou redécouvrir) Portaventura, ce grand parc d'attraction situé à une heure de Barcelone.

Accompagnés par les animateurs de la Commission colonies de vacances du Président Faraut ils ont séjourné dans un hôtel trois étoiles de la station balnéaire de Salou située à cinq minutes du parc d'attractions.

Au programme: manèges pour petits et grands dont "le Shambhala", plus haut grand huit d'Europe, ainsi que différents spectacles .

Après avoir fait le plein de sensations fortes et une autre douzaine d'heures de car, tout le monde est rentré ravi de ce séjour.







15/04/2013 a 19/04/2013

Accompagnateur escalade

Séance du mardi 30 avril

Merci de vous être rendu disponible pour **nous accompagner** pour cette première séance d'escalade.

Nous vous attendons **dans la cour des artichauts à 12h15**. Merci de bien vouloir vous munir **d'un gilet réfléchissant** si vous en possédez un.

Nous comptons sur vous.

Cordialement,

Mme BOYENVAL

Signature des parents :

Informations importantes

1) La séance d'escalade du **mardi 30 avril est reportée** à une date que je vous communiquerai ultérieurement, en raison des prévisions météo.

2) Rappel : Une réunion d'information aurai lieu le **vendredi 03 mai** à **17h00** pour les parents des enfants du **CP** et à **18h00** pour les parents des enfants du **CE1**

3) Nous aurions besoin de **pots de confiture vides** type « Bonne Maman » pour une activité en classe. Merci de bien vouloir en fournir un (ou plusieurs) à votre enfant si vous en possédez.

4) Nous irons à la médiathèque le **jeudi 02 mai**. Merci de remettre le livre de la bibliothèque dans le cartable de votre enfant le mercredi soir au plus tard.

Signature des parents :

Claudy Soudelier

Alexandre

Travail du 02/05

1) Cahier de français

- Etude des mots avec ay , ey , uy
  Repérer que y = ii
  Décomposer les syllabes : ay = ai i
  ey = ai i
  uy = ui i
  Lire les mots et coller la feuille.

- En dessous, coller la feuille vrai / faux
  Lecture des phrases
  Cocher les bonnes réponses.

- Coller la feuille avec le dessin de Péric.
  Lire les étiquettes et les coller au bon endroit.

- Tableau de la lettre y
  Lire les étiquettes et coller les mots dans la bonne colonne.

2) Fichier de maths

- Calcul mental : + 10 / - 10.
- Faire la page 114

3) Cahier d'écriture.

- Ecriture de 2 phrases.
- Les lire, les écrire.

Bon rétablissement Alexandre !
Bisous.
Maîtresse

Informations importantes

1) La quatrième **séance d'escalade** aura lieu **mardi 07 mai après-midi** (si la météo le permet). Nous partirons de l'école à **12h15** et nous serons de retour **pour 16h30**. Merci de préparer pour votre enfant un sac à dos contenant :

- un goûter
- une bouteille d'eau
- un KWay
- une casquette ou un chapeau
- de la crème solaire

2) Rappel : il y aura classe le **vendredi 10 mai** toute la journée.

Signature des parents :

Claudie Landelier

Accompagnateur escalade

Séance du mardi 07 mai

Merci de vous être rendu disponible pour **nous accompagner** pour cette première séance d'escalade.

Nous vous attendons **dans la cour des artichauts à 12h15**. Merci de bien vouloir vous munir **d'un gilet réfléchissant** si vous en possédez un.

Nous comptons sur vous.

Cordialement,

Mme BOYENVAL

Signature des parents :

Claudie Vandelier


CAMP


CAMP
CAMP


CAMP















Informations importantes

1) La **dernière séance d'escalade** aura lieu **mardi 21 mai** (remplacement de la séance du 30 avril annulée pour cause de mauvais temps). Nous partirons de l'école à **12h30** après que les enfants aient déjeuné à la cantine et serons de retour pour 16h30.

Merci de bien vouloir noter votre nom si vous êtes disponible pour nous accompagner : OK CLAUDIA HOUDELIER

2) Nous **rencontrerons les correspondants** le **vendredi 7 juin** toute la journée. Nous prendrons le bus de la ligne régulière Contes - Nice et passerons la journée sur **Nice**.

Merci de bien vouloir noter votre nom si vous êtes disponible pour nous accompagner : OK CLAUDIA HOUDELIER

3) Nous nous rendrons au **musée des arts asiatiques** (visite guidée et ateliers calligraphie) et au **parc Phoenix** le **vendredi 21 juin** toute la journée. Un bus sera à notre disposition pour les trajets.

Merci de bien vouloir noter votre nom si vous êtes disponible pour nous accompagner : OK CLAUDIA HOUDELIER

3) La **photo de classe** aura lieu le **jeudi 30 mai** dans la matinée.

Signature des parents :

Claudy Houdelier




NY










L'atelier des jouets
1
LÉA
JULES
MUSIQU
FESTIVAL
DU LIVRE








THAT'S WHA
GEOX
GEOX



Lucille desenhou para Alexandre e escreveu o nome dele! – maio 2013

Information importante

La **séance d'escalade** de ce **mardi 21 mai** a été annulée. En raison des fortes pluies de ces derniers jours, le site d'escalade n'était guère praticable.

Cette dernière séance est donc reportée au **mardi 04 juin**, si la météo le permet. Nous partirons de l'école à **12h30** après que les enfants aient déjeuné à la cantine et serons de retour pour 16h30.

Merci de bien vouloir noter votre nom si vous êtes disponible pour nous accompagner : OK CLAUDIA .....

Signature des parents :

Claudia Soudelier


CP CE1
AIRNESS


Jeudi 4 avril 2013
page 21
Lecture | 05/04 | Lire l'épisode 3 du Petit Lapin Rouge.
32 10+10+10+2
43 quarante-trois
54 cinquante-quatre
10+10+10+10+10+4
J'écoute
Je lis
Je retiens
ROAD RIDER NUMBER ONE
TRAINING


2013
Bonne Année




Tableau des responsabilités
CP CE1



LES FRUITS ORANGE


Vive l'école de Contes !
CP CE1


LAMIREL


Ridge Mountain
ST
@R
THE
GROUND



Fête des mères

Vous trouverez **un cadeau** ainsi **qu'une carte**, confectionnés par votre enfant pour la fête des mamans.

Le bijou a été entièrement dessiné et fabriqué par votre enfant. Pour cela, je remercie **Mr Simon**, le papa de Juliane, qui nous a permis de mener à bien ce projet en mettant à notre disposition toutes les matières premières, les outils et le savoir-faire nécessaires à la fabrication de ce **bijou en argent massif**.

Je souhaite une très bonne fête à toutes les mamans !

Cordialement,

Mme BOYENVAL

Signature des parents :

Claudy Fondelier

merci beaucoup ! c'est très beau !

De rien !

Boyenval





25/05/2013



25/05/2013



25/05/2013



25/05/2013



25/05/2013



25/05/2013


ération Sportive et Gymnique du Travail
JUDO
POUR LE SPORT POUR TOUS
2
1
3

25/05/2013


Fédération
FSGT
25/05/2013



25/05/2013

Information importante

Rappel :

La **photo de classe** aura lieu **jeudi 30 mai** dans la matinée.

Signature des parents :

Claudy Houdelier

Bonjour madame Boyenval,
Je vous informe à compter du 3 juin 2013 Alexandre Houdelier recevra séances de l'orthophoniste tout les lundi de 8 à 9 heures du matin, donc il arrivera en retard.
Merci de votre compréhension.
Cordialement,
Claudy Houdelier



Le Comité d'Entreprise sera exceptionnellement fermé le vendredi 10 mai 2013.

REDUCTIONS AU COMITE D'ENTREPRISE

CINEMA PATHE	4 € la place (5 par mois et par Agent)
MARINELAND (Les 3 Parcs)	30 € Adultes 20 € Enfants
LA PETITE FERME	8 € Adultes 6 € Enfants
Musée Océanographique de Monaco	11,50 € Adultes 5,50 € Enfants 7,50 € Ado
Le Bois des Lutins	11,50 € Adultes 7,50 € Enfants (A partir de 2 ans)
PITCHOUN FOREST	11,00 € Adultes 7,00 € (Réservé enfants 3 à 10 ans)
LABY FOLIES	10,50 € Adultes 8.50 € (A partir de 4 ans)
PISCINE JEAN BOUIN	2,80 €
PARC ALPHA LOUP	8 €
FORFAITS SKI AURON ISOLA	
ADULTES	24 €
ENFANTS	17 €
VALBERG	
ADULTES	25.20 €
ENFANTS	19.40 €
LA FOUX – LE SEIGNUS	
ADULTES	22.50 €
ENFANTS	19.50 €

Penser à réserver à Beuil pour vos week-ends, vacances d'hiver et d'été

Différents spectacles à la salle NIKAIA, La Palestre, Acropolis

Vente au Comité d'Entreprise de coffrets couteaux, CD, DVD, batteries de casseroles, caisses à outils, cafetières, couteaux céramique etc… idées cadeaux

Foie gras artisanal : 30 € le pot de 250 g

Huile d'olives : 20,50 € le bidon de 5 litres

Toute l'année : miel à 11 € le Kg

Nice le 03/04/2013

Programme des sorties d'enfants du printemps:

Le mercredi 15 mai 2013 : Bois des Lutins **départ de Drap à 8 heures,**

Le mercredi 22 mai 2013 : **ANNULEE pas de sortie**

Le mercredi 29 mai 2013 : Parc d'Aoubré, **départ de Drap à 7H30,**

Le mercredi 05 juin 2013 : Parc ALPHA **départ de Drap à 8 heures,**

Le mercredi 12 juin 2013 : Peira-Cava Aventures **départ des Arboras et de Vauban à 8h00,**

Le mercredi 19 juin 2013 : Aqualand Fréjus, **départ de Drap à 7H45,**

Le mercredi 26 juin 2013 : Aqualand Ste Maxime, **départ de Drap à 7H45,**

Le mercredi 03 juillet 2013 : Aqualand Ste Maxime, **départ de Drap à 7H45,**
Pour les 5 à 11 ans (au jour de la sortie)
Le mercredi 03 juillet 2013 : Aqualand Fréjus **départ de Drap à 7H45,**
Pour les 12 ans et plus (au jour de la sortie)

Le retour pour chacune des sorties est prévu vers 18 H 15.
Ramassage départ de Drap puis **Vauban**
Ramassage départ de Drap puis **Sortie de l'autoroute à l'arrêt L'Ecole des Oliviers** et **Arboras.**
Il est rappelé aux parents que les enfants doivent être inscrits **IMPERATIVEMENT** avant le lundi précédent la sortie, à 12 H dernier délai. Au-delà, ils ne pourraient être acceptés.
INSCRIPTIONS : Secrétariat du Comité d'Entreprise Drap **dés maintenant.**
Téléphone : **04 93 27 72 10**
Pour chaque sortie, les enfants devront être munis de leurs couverts une assiette et un gobelet, d'une casquette, si possible une crème solaire et d'une tenue vestimentaire correspondant à l'activité proposée en général short et baskets. Certificat médical et de natation

EN CAS DE PLUIE, LES SORTIES SONT ANNULEES.
Les sorties peuvent être modifiées en cas de nécessité.



29.05.2013 – Parc D’Aoubré



29.05.2013 – Parc D’Aoubré



29.05.2013 – Parc D’Aoubré



29.05.2013 – Parc D’Aoubré



29.05.2013 – Parc D’Aoubré



29.05.2013 – Parc D’Aoubré



29.05.2013 – Parc D’Aoubré



29.05.2013 – Parc D’Aoubré



29.05.2013 – Parc D’Aoubré



29.05.2013 – Parc D’Aoubré



29.05.2013 – Parc D’Aoubré



29.05.2013 – Parc D’Aoubré



29.05.2013 – Parc D’Aoubré



29.05.2013 – Parc D’Aoubré



29.05.2013 – Parc D’Aoubré

Information importante

La dernière **séance d'escalade** aura lieu **mardi 04 juin après-midi** (si la météo le permet). Nous partirons de l'école à **12h15** et nous serons de retour **pour 16h30**. Merci de préparer pour votre enfant un sac à dos contenant :

- un goûter
- un KWay
- de la crème solaire
- une bouteille d'eau
- une casquette ou un chapeau

Signature des parents :

Claudie Boudelin

Accompagnateur escalade

Séance du <u>mardi 04 juin</u>

Merci de vous être rendu disponible pour **nous accompagner** pour cette dernière séance d'escalade.

Nous vous attendons **<u>dans la cour des artichauts à 12h15</u>**. Merci de bien vouloir vous munir **d'un gilet réfléchissant** si vous en possédez un.

Nous comptons sur vous.

Cordialement,

Mme BOYENVAL

<u>Signature des parents</u>

Claudie Foudelier

0683-994746










5
CAMP
MAGIC
PETZL











Information importante

Rappel :

Nous irons voir les correspondants **vendredi 07 juin** à Nice. Nous prendrons le bus (ligne régulière) de 9h au départ de Contes et serons de retour pour 16h30 (bus de 15h au départ de Nice).

Merci de préparer pour votre enfant **un sac à dos** contenant :

- un goûter
- une bouteille d'eau
- un KWay
- une casquette ou un chapeau
- de la crème solaire

Le pique-nique est prévu par la cantine et sera mis dans les sacs à dos à 8h30.

Merci de bien vouloir remplir l'autorisation de sortie suivante :

Je soussigné ..... Mme CLAUDIA HOUDELIER .....

Autorise mon fils (ma fille) ..... ALEXANDRE HOUDELIER .....

à participer à la sortie du vendredi 07 juin.

Signature des parents :

claudia houdelier

Accompagnateur sortie du vendredi 07 juin

Merci de vous être rendu disponible pour nous accompagner à la sortie du **vendredi 07 juin** sur Nice à la rencontre des correspondants.

Je vous donne rendez-vous dans la grande cour vendredi 07 juin à 8h30.

Cordialement,

Mme Boyenval

Signature des parents :

Claudie Boudelier

Il ne faut pas apporter le cartable demain, mais uniquement le sac à dos.

Signature :

Claudie Boudelier




TUNIS
adidas









Informations importantes

1) Vous trouverez dans le cartable de votre enfant la **photo de classe**. Elle est en vente au prix de 6 euros (espèces ou chèque à l'ordre de « OCCE Les petites souris »). Merci de bien vouloir me la retourner si vous ne désirez pas l'acheter.
2) Nous irons à **la médiathèque jeudi 13 juin**. Merci de bien vouloir remettre le livre emprunté dans le cartable de votre enfant, au plus tard le mercredi soir.

Signature des parents :


ÉCOLE RICOLFI
2012 - 2013
classe de CP CE1
Mme BOYENVAL








06.06.2013



06.06.2013


06.06.2013


06.06.2013


06.06.2013


14:57
06.06.2013


PAPY CRAW
50m
06.06.2013


speedo
OLYMPIC
06.06.2013


1
2
3
4
5
6
06.06.2013


1
2
3
4
5
6
06.06.2013


06.06.2013


06.06.2013



06.06.2013



06.06.2013


06.06.2013





13.06.2013



13.06.2013


13.06.2013


13.06.2013



13.06.2013



13.06.2013


13.06.2013



13.06.2013



13.06.2013



13.06.2013


13.06.2013



29.05.2013 – Pieira Cava Aventures



29.05.2013 – Pieira Cava Aventures

Informations importantes

1) **Rappel** :

Nous partirons à Nice toute la journée **vendredi 21 juin** (visite du **musée des arts asiatiques** et du **parc Phoenix**). Merci de bien vouloir remplir l'autorisation de sortie suivante :

Je soussigné Mme. CLAUDIA HOUDELIER

autorise mon enfant ALEXANDRE HOUDELIER

à participer à la sortie du vendredi 21 juin.

2) Nous pique-niquerons au **Parc du Verger** **vendredi 28 juin** à 11h30. Tous les parents disponibles sont conviés à se joindre à nous pour partager ce moment.

Signature des parents :

Claudia Houdelier



21.06.2013



21.06.2013



21.06.2013


21.06.2013



21.06.2013


21.06.2013


21.06.2013


21.06.2013


adidas
21.06.2013



21.06.2013


NY
adidas
21.06.2013


I HELLO KITTY
adidas
21.06.2013



21.06.2013


21.06.2013


adidas
21.06.2013

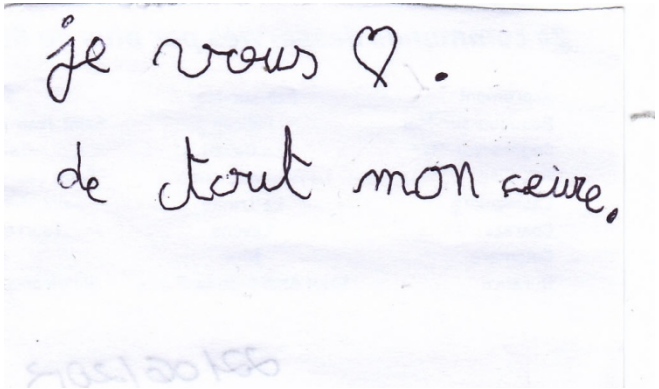

25.06.2013

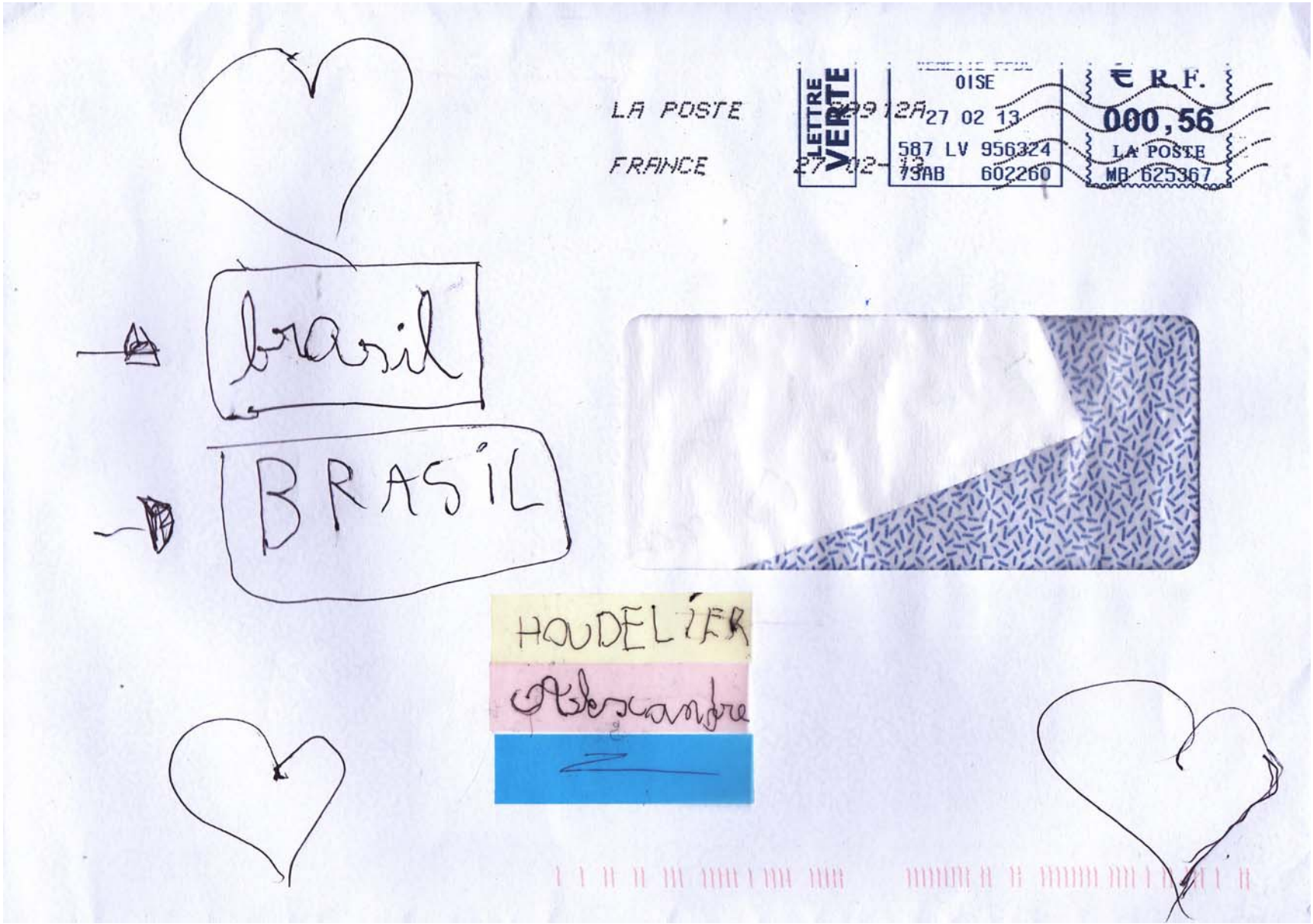
LA POSTE
FRANCE
LETTRE VERTE
OISE
27 02 13
587 LV 956324
73AB 602260
€ R.F.
000,56
LA POSTE
MB 625367
brasil
BRASIL
HOUDELIER
Alexandre
2

25.06.2013



25.06.2013



25.06.2013 - carta para os avós brasileiros

Classe de CP - CE1
Mme BOYENVAL

Chers parents,

Cette année scolaire 2012 - 2013 s'achève. Ce fut une année importante pour vos enfants : les CP ont appris à lire et à écrire, les CE1 sont rentrés dans les apprentissages.

Votre enfant a dans son cartable un DVD retraçant les moments quotidiens mais aussi les moments forts qu'ils ont vécus de septembre 2012 à fin juin 2013. J'espère que vos enfants seront ravis de se découvrir sur l'écran et que vous-mêmes apprécierez de rentrer dans ce qu'a été leur univers quotidien par l'intermédiaire de ces images. Je vous souhaite un bon visionnage en famille.

Prêts pour la classe de CE1 pour les CP et pour la classe de CE2 pour les CE1, je souhaite à mes élèves une très bonne continuation pour leur scolarité.

Bonnes vacances à eux !

Cordialement,

Mme BOYENVAL

merci beaucoup !

ECOLE ÉLÉMENTAIRE RICOLFI - CONTES

CLASSES DE CYCLE 2 (C.P. et C.E.1)

Année scolaire 2013-2014

Liste du matériel individuel commun aux élèves des classes de cycle 2

- Un cartable rigide, de grande taille ;
- une trousse contenant :
  - un crayon gris ;
  - une gomme ;
  - un taillecrayon ;
  - un bâton de colle;
  - un stylo bleu ;
  - un stylo vert ;
  - un double-décimètre rigide (pas de règle molle) ;
  - une paire de ciseaux à bouts ronds ;
- une trousse contenant 12 crayons de couleur ;
- une trousse contenant 12 feutres ;
- une ardoise blanche ;
- des feutres d'ardoise ;
- douze étiquettes autocollantes au prénom de l'enfant ;
- une boîte de mouchoirs en papier ;
- un gobelet pour boire.

Les parents doivent vérifier régulièrement l'état de ce matériel, le marquer au nom de l'enfant et le remplacer si nécessaire.

Dans chaque classe, des informations seront données sur la gestion de ce matériel. Les livres, les cahiers et les protège-cahiers sont fournis par l'école. Ils doivent être couverts et entretenus avec soin, et être étiquetés au nom de l'enfant.

Bonnes vacances à tous !

Rentrée le mardi 3 septembre 2013 à 8 heures 20.

Matériel particulier demandé aux élèves de C.P. :

- un tablier ou une vieille chemise ;
- des vêtements adaptés aux activités sportives avec des chaussures de sport ;
- Rapporter une photo de ses vacances peut permettre des échanges fructueux à la rentrée; merci d'y penser.

Matériel particulier demandé aux élèves de C.E.1 :

- un stylo rouge ;
- un stylo noir ;
- un surligneur ;
- un cahier de textes (pas d'agenda) ;
- un portevue grand format (40 vues) ;
- du plastique transparent pour recouvrir les livres (à la maison).



http://houdelier.com